Zeitschrift: Bulletin de l'Association Pro Aventico **Herausgeber:** Association Pro Aventico (Avenches)

Band: 17 (1957)

Artikel: Les scholae et le forum d'Aventicum

Autor: Schwarz, Theodor

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242489

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES SCHOLAE ET LE FORUM D'AVENTICUM ¹

par G. THEODOR SCHWARZ

Sommaire: Introduction au problème des scholae, 13 – Remarques sur l'histoire de la notion, 15 – Les scholae d'Avenches, 21 – I. La schola dite des nautae, 22 – II. La schola dite des Camilli, 29 – III. La schola dite des Macer, 40 – IV. La schola dite d'Otacilius, 51 – Conclusions sur les scholae d'Avenches, 57 – Le forum et la topographie de l'ancien Aventicum, 58 – Conclusions sur la topographie, 70 – Ouvrages et documents cités; abréviations, 73.

INTRODUCTION AU PROBLÈME DES SCHOLAE

Le mot latin schola est à l'origine du mot français école, anglais school, allemand Schule et de mots analogues dans d'autres langues modernes. Comme il arrive souvent, c'est non seulement le mot, mais aussi l'institution (soit l'organisation de l'enseignement) qu'en fin de compte nous devons aux civilisations classiques. L'histoire entière de cette notion constitue en elle-même le sujet d'un travail spécial que je prépare. Je dois ici me limiter strictement à l'étude de schola au sens de « édifice romain ». C'est aussi précisément un des points où l'ancien Aventicum avec ses inscriptions et ses

¹ Ce problème des scholae fut posé en 1951 à Berne, dans un séminaire du professeur A. Alföldi (aujourd'hui à l'Institute for Advanced Study, Princeton, N. J.) que je remercie d'avoir suivi de près mon travail. Une bourse du Fonds national de la recherche scientifique me permit dans la suite un voyage d'étude en Italie. Au professeur O. Gigon qui eut l'obligeance d'accepter le patronage de cette étude et au professeur W. Theiler, avec qui j'en ai discuté les problèmes philologiques, je dois également beaucoup de suggestions valables. M. Jules Bourquin, avec l'amabilité que tous lui ont connue, m'a assisté dans mes recherches à Avenches. Après lui, c'est au nouveau président de Pro Aventico, le professeur G. Redard, que je sais gré d'avoir rendu possible cette publication et d'avoir éliminé du manuscrit les plus grosses erreurs d'un auteur dont le français n'est pas la langue maternelle. Je regrette enfin beaucoup de ne pouvoir remercier particulièrement tous ceux qui ont contribué à mes recherches par de nombreuses informations, surtout au sujet des documents de fouilles. Oui s'est occupé luimême de travaux semblables pourra apprécier leur bonne volonté et l'importance de leur aide. Je leur exprime donc ici toute ma reconnaissance.

fouilles fournit une contribution précieuse à notre connaissance du monde antique.

Mais qu'est-ce qu'une schola? Les informations qu'on peut tirer des manuels sont incomplètes et ne tiennent pas compte de l'évolution des idées. Voyons, par exemple, ce que R. Cagnat, l'épigraphiste fameux, a donné comme définition:

« On a découvert dans différentes parties de l'Empire romain un certain nombre de schola nettement identifiées par des inscriptions... Leur comparaison permet de faire une distinction très nette entre les schola, sièges de collèges, qui, elles, étaient de véritables pièces, plus ou moins spacieuses, et les autres, simples édicules, disposées en plein air ou à l'abri, dans des lieux publics, pour faciliter la conversation... [il donne deux exemples de forme semi-circulaire, puis passe aux schola des collèges pour conclure ainsi :] De la comparaison de ces différents plans, il résulte évidemment que les schola de collèges n'avaient point de forme propre et qu'on suivait, pour les établir, celle du terrain dont on disposait. On voit aussi que ce qui les caractérise, en général, c'est un banc ou des sièges pour les confrères et un ou plusieurs autels à sacrifices ; cela marque très nettement la destination à la fois pratique et religieuse de ces sortes de salles de réunions... » ¹

Ainsi schola aurait servi à désigner une construction de dimension indéterminée (siège, salle de banquet) et sans forme particulière, abstraction faite des sièges semi-circulaires. Les attributs cités par Cagnat (sièges, autels) pourraient être ceux de n'importe quel autre édifice antique. Quelques savants ont proposé encore d'autres identifications de schola: avec templum (Waltzing 2), taberna (Huelsen 3), basilica (Liebenam 4), etc. Cela suffit sans doute pour constater que la notion de schola est encore loin d'être bien établie, soit en archéologie, soit en lexicographie latine. Il est assez étrange pourtant de voir qu'aucune de ces si-

¹ Ch. Daremberg et E. Saglio, Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, s. v. schola: vol. 4, p. 1120.

² Les corporations professionnelles des Romains, 4 vol., Bruxelles 1895-1900; cf. vol. I, p. 224.

³ Forum und Palatin, Berlin 1926, p. 23.

⁴ Geschichte und Organisation des römischen Vereinswesens, Leipzig 1890, p. 275.

gnifications ne semble convenir aux scholae d'Avenches et que F. Stæhelin (suivant E. Secrétan) crée l'expression « Ruhmeshalle » ¹. On voit donc l'intérêt de mieux définir ce terme mystérieux aussi bien pour Avenches que pour l'archéologie en général. Un autre aspect encore le range parmi les grands problèmes archéologiques : K. Lange, dans son fameux livre « Haus und Halle » ², prétend que l'édifice schola aurait servi de modèle aux premiers oratoires chrétiens. Je me propose de traiter cet aspect dans l'étude plus étendue mentionnée ci-dessus, me limitant ici à schola au sens de bâtiment, tel que le présentent les inscriptions d'Avenches.

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LA NOTION

Revenons donc à l'explication donnée par R. Cagnat, pour y ajouter quelques remarques. Le *Thesaurus linguae Latinae*, bien que n'étant pas encore arrivé à la lettre S, a bien voulu mettre à ma disposition sa collection de références. Il m'a donc été possible de suivre le mot schola à travers les textes des auteurs latins. L'emploi du mot est en général très vague, aucune indication précise sur la nature du local n'en peut être tirée. Le plus souvent il est utilisé en rapport avec les écoles des rhéteurs ou des philosophes. Sedere in scholis est une expression typique où l'institution (« école ») et le local semblent être également envisagés, comme d'ailleurs en français aussi. Ce n'est que par hasard qu'on apprend quelque chose sur le local lui-même, comme dans Quintilien 10.5.18:

«Quod accidisse etiam M. Porcio Latroni, qui primus clari nominis professor fuit, traditur, ut, cum ei summam in scholis opinionem obtinenti causa in foro esset oranda, impense petierit, uti subsellia in basilicam transferrentur. Ita illi caelum novum fuit, ut omnis eius eloquentia contineri tecto ac parietibus videretur...» (cf. Sénèque, controversiae 9, préface 3).

Tectum (toit), parietes (parois), subsellia (sièges) sont les trois caractéristiques d'une schola qui apparaissent dans ce texte. Suivant les circonstances on transférait même les tribunaux du forum à la basilique. On peut en dire sans doute autant des scholae, et on

¹ SRZ, p. 479.

² Leipzig 1885, p. 288 ss.; cf. G. Baldwin Brown, From schola to Cathedral, Edinburgh 1886.

ne s'étonnera pas de trouver désigner le local d'une école par les expressions auditorium 1, gymnasium 2 et porticus 3. De même il y avait des écoles installées dans des maisons privées 4 et, rarement, dans le palais impérial 5. L'organisation de l'école antique n'était guère favorable au développement d'un édifice spécial comme c'est le cas aujourd'hui. L'emploi fréquent de schola au sens d'école n'apporte donc que très peu à notre connaissance de l'édifice dit schola. — Les quelques passages, peu clairs, se rapportant à une salle de réunion, à la schola d'une corporation professionnelle 6 devraient être examinés plus en détail qu'il n'est possible ici. Aussi la mention d'une schola Octaviae par Pline l'ancien 7 est-elle discutée depuis longtemps. Toutes ces références, au lieu de préciser le concept de schola, ne peuvent être expliquées que par une définition nouvelle du mot, basée sur une étude comparative des textes, des inscriptions et des monuments, que j'ai l'intention de donner ailleurs. Rappelons donc ici les faits archéologiques et épigraphiques, en retenant seulement que les textes latins ne nous apprennent rien de précis sur la nature de l'édifice dit schola.

Le plus fameux exemple conservé d'une schola en forme de banc semi-circulaire est sans doute l'exèdre du foro triangolare à Pompéi. Lors de sa découverte, l'inscription dédicatoire était encore in situ, comme le montre la figure 1. C'est une ancienne gravure qui en a conservé le souvenir 8. L'inscription, déposée au musée de Naples, est la suivante :

L(ucius) Sepunius L(ucii) f(ilius) Sandilianus, M(arcus) Herennius A(uli) f(ilius) Epidianus duo vir(i) i(ure) d(icundo) scol(am) et horol(ogium) d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) c(uraverunt).

« Les deux magistrats Lucius Sepunius Sandilianus, fils de Lucius (et) Marcus Herennius Epidianus, fils d'Aulus, ont fait ériger (cette) schola et (ce) cadran solaire à leurs frais » (CIL 10.831).

¹ Suet. Tib. 11.

² Cic. de Orat. 1. 56.

³ Tert. adv. Marcionem 5. 19.

⁴ Plin. ep. 7.24.8.

⁵ Suet. gramm. rhet. 17.

⁶ Mart. 4.61.3-5; 3.20.1-14.

⁷ Plin. NH. 36.28 s.

⁸ F. Mazois, Les ruines de Pompéi, 4 parties, Paris 1824-1838; IV, pl. 3.

Sur la planche, le cadran solaire (horologium), placé sur le dossier, est bien visible. Sa mention dans l'inscription rend certaine l'identification de schola avec le banc semi-circulaire. C'est donc le premier type dont parlait Cagnat. On pourrait citer nombre d'autres exemples, notamment à Pompéi, au bord des routes qui

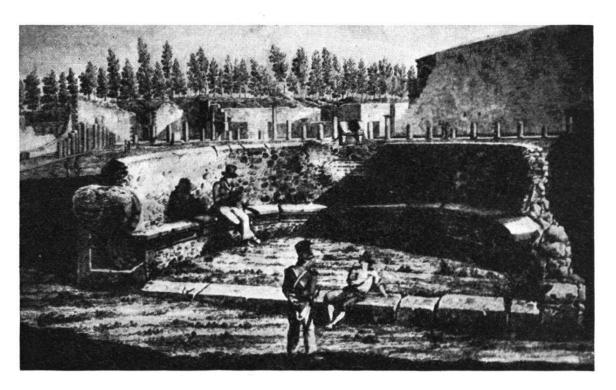


Fig. 1. — Schola au foro triangolare à Pompéi. D'après F. Mazois, Les ruines de Pompéi, Paris 1824-1938 : 4, pl. 3.

quittent la ville, où le va-et-vient des passants était évidemment aussi attractif que la belle vue du foro triangolare. Une inscription gravée sur le dos d'un de ces bancs 1 le désigne encore comme monument funéraire (fig. 2). La comparaison avec celui du foro triangolare montre bien qu'il ne s'agit pas d'un monument funéraire en premier lieu (« Grabexedra »), mais d'une construction à l'usage des passants et des oisifs. Chez les Romains, la distinction entre architecture funéraire et autre, entre monuments érigés en l'honneur de

¹ J. Overbeck, Pompeji, 2 vol., Leipzig, 2e éd., 1866 : II, p. 41 ; cf. A. Mau, Pompeji in Leben und Kunst, Leipzig 1900, p. 403.

quelque vivant ou d'un mort, n'est pas nette du tout ¹. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dans le fait que ce banc semi-circulaire, si commode pour la conversation, ait servi aussi pour l'enseignement : le maître assis au milieu, chacun des élèves pouvait alors de sa place prendre part à la discussion, sans tourner le dos à aucun de

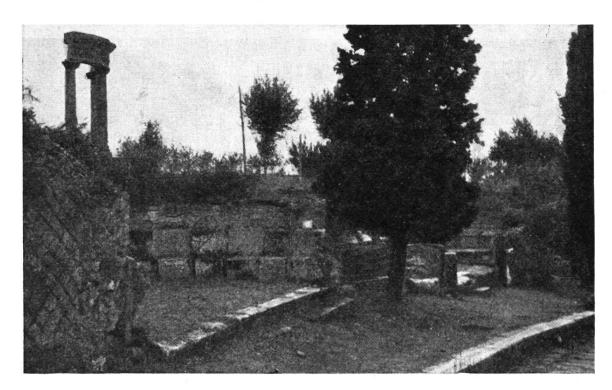


Fig. 2. — Schola servant de monument funéraire, devant la porte de l'Herculaneum à Pompéi. Photographie de l'auteur.

ses camarades. Quoiqu'on n'ait aucune attestation de ce sens dans les textes, l'usage en est attesté par nombre d'illustrations de l'époque ², représentant le maître (Socrate ou le Christ) au centre de ses disciples assis sur un banc semi-circulaire. On comprend, à les considérer, pourquoi les Romains ont appelé schola l'exèdre grecque: c'était l'endroit où les écoles se réunissaient le plus souvent.

Avant de revenir sur le deuxième type de schola, les édifices

² G. Hanfmann, Socrates and Christ, Harvard Studies in Classical Philology 40, 1951, p. 205-233.

¹ Cf. M. Rostowzew, Die hellenistisch-römische Architekturlandschaft, Mitteilungen des kaiserlich deutschen archaeologischen Institutes, Röm. Abteilung 26, 1911, p. 1 ss.

d'associations romaines, il faut insister sur le fait qu'il y avait aussi des exèdres rectangulaires, et d'autres encore combinant les deux formes comme à Ostie (fig. 3). C'est un monument républicain ¹ (devant la porta Marina), dont l'inscription est malheureusement perdue. Ainsi on ne sait pas par quel mot il était désigné chez les

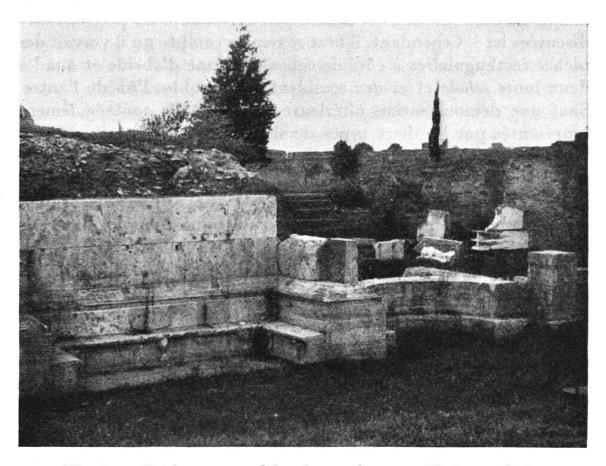


Fig. 3. — Exèdre rectangulaire devant la porta Marina à Ostie. Photographie de l'auteur.

Romains — exedra ou, peut-être, schola. Il n'en est pas moins important, parce qu'il représente en même temps le banc rectangulaire (au centre) flanqué de deux niches semi-circulaires, destinées probablement à recevoir des statues. Derrière cette façade il faut imaginer le local où étaient placées les urnes funéraires de toute la famille à qui l'ensemble de ces constructions servait de monument funéraire.

¹ Regio 3, Insula 7.

Les deux exemples cités de Pompéi et d'Ostie ont été choisis parmi un grand nombre d'autres surtout parce qu'ils sont de date relativement ancienne, c'est-à-dire plus ou moins contemporains du commencement de notre ère. A partir de cette date, l'exèdre, avec toutes les variations de forme et de dimensions, devient un élément fréquent dans l'architecture romaine. L'origine et la signification de cette mode sont encore peu connues et ne peuvent être discutées ici ¹. Cependant, il faut se rendre compte qu'il y avait des niches rectangulaires à côté de celles en forme d'abside et que les deux mots schola et exedra semblent inséparables l'un de l'autre. Sauf une démonstration ultérieure contraire, ils sont également représentés par les deux types de sièges demi-ronds et rectangulaires formant ainsi le groupe des monuments schola, par opposition à l'édifice de ce nom.

Sur l'édifice schola, ni les textes ni les fouilles ne nous renseignent d'une manière suffisante. Des textes, il a été question plus haut ; on ne possède pas de renseignement précis sur les endroits où les écoles anciennes étaient établies. Dans ce cas il est donc impossible de parler d'un édifice schola. Quant aux salles de réunion des associations romaines, nommées aussi schola, les allusions des auteurs sont si obscures et les renseignements des fouilles si peu exacts qu'on n'en saurait presque rien sans l'intervention des inscriptions. Un grand nombre de celles-ci mentionnent la dédicace d'une schola à une association professionnelle ou funéraire. A titre d'exemple, en voici une de Rome :

In honorem domus August(ae), Ti(berius) Claudius Secundus coactor, cum Ti(berio) Claudio Ti(berii) f(ilio) Quir(ina) Secundo f(ilio), viatoribus IIIvir(um) et IIIIvir(um) scholam cum statuis et imaginibus ornamentisque omnibus sua impensa fecit.

« En l'honneur de la maison impériale, Tiberius Claudius Secundus percepteur des impôts, ensemble avec son fils Tiberius Claudius Secundus de la tribu Quirina, a fait construire aux employés des commissions des Trois et des Quatre (cette) schola avec statues, images et tous les ornements à ses frais » (CIL 6.1936 = ILS 1929).

Ces commissions de magistrats étaient chargées des exécutions

¹ Cf. Vighi, Architettura curvilinea Romana, Palladio 5, 1941, p. 14⁷-157.

(treviri capitales), de la perception des impôts (treviri monetales), et des routes (quattorviri viarum curandarum) 1. Les viatores en étaient les employés. Comme les autres de ce groupe, cette inscription semble appartenir au deuxième ou troisième siècle après J.-C. (cf. la formule: in honorem domus Augustae). Par d'autres inscriptions on voit qu'il devait s'agir de constructions autonomes, car il y est question du terrain à bâtir 2, de réparations nécessitées par un incendie 3. Des assemblées et même des banquets y avaient lieu 4; ces édifices étaient fournis de sièges, d'autels, de statues 5, et le mot ornamenta de l'inscription citée se réfère à la décoration somptueuse en marbre et peintures. Même sommaires, ces indications montrent pourtant que ces édifices schola, spacieux et décorés, étaient bien différents des monuments portant le même nom, petites constructions abritant un siège et faisant souvent partie d'autres édifices. Bien que les exemples cités par R. Cagnat et ses prédécesseurs ne puissent passer pour concluants, faute de documentation sûre, du point de vue strictement archéologique, les inscriptions confirment la distinction entre schola-exedra d'une part et schola-édifice d'autre part. Il faut espérer que des fouilles futures révéleront un jour une telle salle de réunion bien attestée et identifiée par une inscription contenant le mot schola. Jusque-là, il est d'autant plus important de considérer ce que les fouilles d'Avenches nous apprennent sur ce point. L'analyse suivante des rapports et documents sur des travaux en partie anciens partira de la distinction, justifiée, entre schola-monument et schola-édifice, afin de présenter dans un cas concret tout ce dont nous disposons en vue d'une solution finale du problème de l'identification d'une schola.

LES SCHOLAE D'AVENCHES

Essayant de recueillir ici ce qu'on sait sur les scholae d'Avenches, je suivrai l'ordre chronologique des découvertes. Les cita-

¹ Cf. F. Castagnoli, Schola viatorum triumvirum et quattuorvirum, *Epigraphica* 8, 1946, p. 45-48.

² CIL 6.839.

³ CIL 13.8643.

⁴ CIL 6.10234.

⁵ CIL 11.2702.

tions de documents reproduisent l'orthographe originale, conservant ainsi le coloris de l'époque. Pour l'identification des sources, on se référera à la bibliographie p. 73.

I. LA SCHOLA DITE DES NAUTAE

La découverte de 1804

Un contemporain, Aubert Parent, architecte d'origine française qui vivait en Suisse, mort en 1835 à Valenciennes ¹, nous en a conservé le souvenir dans plusieurs écrits restés manuscrits, dont le passage principal est le suivant :

« Quant aux ruines et autres objets, comme statues, inscriptions et ustensils que la terre cache et qui ne se découvrent que de loin en loin, ce n'est plus que le hazard qui les fait rencontrer; et cela a ordinairement lieu lorsque des particuliers cherchent des pierres pour bâtir : car ce n'est point le goût des antiques, ni le plaisir de contribuer à quelques nouvelles découvertes qui animent les propriétaires des terrains, c'est leur propre intérêt; et parmi le nombre des fragments de marbre et de pierres qu'ils arrachent à coups de pioche, s'il s'en rencontre qui soyent ornés ou gravés ils sont aussitôt et sans examen abandonnés au four à chaux : tel aurait été peut-être le sort d'un chapiteau d'un genre grec que j'ai vu découvrir en 1804 lors de la destruction totale d'un bain thermal qui s'est effectuée de la manière la plus vandalique : j'étais à cette époque à Neuchâtel, occupé de quelques travaux et de mes recherches sur les antiquités de l'ancienne Noidenolex ; heureusement un Français ami des arts, qui s'était fixé à Avenches, m'écrivit de suite m'invitant pendant qu'il en était encore temps à venir voir ces dégâts, afin de sauver au moins par un souvenir la forme et la construction de ce bain. Je saisis l'offre et me rendis de suite sur les lieux : on sait qu'en traversant le lac de Neuchâtel on peut être rendu à Avenches en trois heures.

» Je trouvai une telle confusion en arrivant sur la place, où des

¹ Comme me l'apprend le prof. R. Laur-Belart, les indications données par U. Thieme - F. Becker, Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler, Leipzig 1907 ss., vol. 26, p. 230, sont inexactes.

manœuvres étaient occupés à remuer des terres, détruisant à mesure des piliers de forme carrée, construits avec des carreaux de terre cuite du même diamètre, déterraient jusqu'aux fondements les murs déjà en partie méconnaissables; de sorte que je ne pus en prendre aucune connaissance ni suivre leurs directions. C'étaient ici des excavations profondes, comme si l'on eût creusé pour en tirer du sable, et la plupart d'elles étaient remplies d'eau. Les ouvriers assez complaisants nous dirent qu'ils avaient sentis au toucher dans le fond d'une de ces excavations une pierre taillée de quelques choses; mais qu'ils l'avaient laissée. Nous la fîmes sortir, c'était un chapiteau, qui était assez enfoncé dans une eau bourbeuse. On l'étaya au-dessus du creux à l'aide de quelques madriers. Alors je me mis en devoir d'en lever les proportions et j'en fis un dessin très exact. Comme le propriétaire du terrain était absent même de son domicile à Avenches, il fallut consentir à laisser retomber ce chapiteau dans son premier gîte. Voyez-en le dessin no XXV.

» Après cette intéressante découverte, j'en fis un rapport à la société d'émulation de Lausanne, de laquelle j'ai l'honneur d'être membre : cette société fortement animée pour tout ce qui peut contribuer aux progrès des sciences, décréta aussitôt l'acquisition du chapiteau et chargea son comité des arts de solliciter du gouvernement du canton de Vaud les moyens d'empêcher ces destructions qui déshonorent notre siècle.

» Ces ouvriers que l'on pouvait regarder comme des destructeurs à gages du propriétaire se sont néanmoins fait un plaisir de se jeter dans cette eau croupissante pour en sortir ce chapiteau, et ils nous assurent qu'il y avait de plus au fond de ce creux des tronçons de colonnes et d'autres pierres plates, sur lesquelles ils sentaient au toucher comme des caractères gravés. Effectivement quelques semaines après, l'ouverture s'étant trouvée praticable à pouvoir y descendre à pied sec, on en retira trois fragments d'une grande table de marbre blanc, portant une inscription encadrée et incrustée à ses extrémités de quatre plaques de marbre couleur d'ardoise. Il est probable que ce marbre avait été placé au-dessus de l'entrée de l'édifice, dont on venait de détruire les précieux fondements : j'ai ajouté à part cette inscription et la forme du marbre qui la pré-

sente avec ses dimensions, comme on le voit sous le nº XXVI» (MS SO 1811.144-146).

Or, en dépit de son apparence détaillée et exacte, cette relation doit être considérée comme forgée. Résumons d'abord: Parent visite Avenches en 1804, il inspecte plusieurs chantiers et assiste à la démolition d'un édifice à hypocauste (« bain, piliers de terre cuite »). Il réussit à faire sortir un chapiteau, tandis que l'inscription (cf. p. 26) ne sera découverte que plus tard, quand les fossés remplis d'eau seront plus accessibles. Dans un autre passage traitant des mêmes découvertes et également de la main de Parent (MS BS 1809. 28-29), on trouve les mêmes faits, mais augmentés de deux détails importants: c'est un petit bain particulier et l'inscription est trouvée à la fin de juin 1804. Un troisième passage enfin (MS BE 1810.19 s.) nous apprend d'autres détails: le nom de l'ami de Parent est Poinset, le dessin est dit « assez juste » (au lieu d'exact). Mais dans l'introduction qui ouvre ce même manuscrit, on lit:

« En 1804 quelques restes d'anciens bâtiments ont encore été découverts à Avenches, entr'autres ceux d'un bain dont on n'a pas continué l'excavation, de même que d'un édifice, dont on n'a eu à peine le courage d'en retirer quelques fragments de colonnes et un de leurs chapiteaux avec le marbre sur lequel était gravé l'épigramme latin qui avait été placé au-dessus de la principale entrée...» (MS BE 1810.7*).

Ce récit est en contradiction nette avec le précédent : le bain n'a pas été fouillé à fond, mais il y avait un deuxième édifice d'où provenaient le chapiteau et l'inscription à placer « au-dessus de l'entrée ». Ces mots identifient l'inscription comme l'architrave des nautae (fig. 4) qui sera expliquée plus loin (p. 35). Notre auteur confond sans doute deux édifices différents, probablement assez voisins l'un de l'autre. Pour nous il s'agit de savoir si cette inscription fut trouvée dans un établissement thermal ou dans un édifice à colonnes, et lequel des deux est désigné comme schola. La situation est encore plus compliquée par le fait que le même manuscrit contient non seulement cette introduction contradictoire aux autres descriptions, mais aussi une esquisse de plan avec les restes d'un édifice entourés de creux d'eau tout à fait semblables à ceux dont

il a été déjà question. Ce plan indique aussi une entrée à laquelle l'architrave aurait bien pu servir de décoration. Tout cela s'accorderait parfaitement, si le plan n'était pas intitulé « Aperçu de quelques parties de murs d'un édifice mis à jour en 1810 » (MS BE 1810, pl. 1 du supplément). La date ne convient pas. Seule la confrontation des descriptions des découvertes de 1804 avec celles de 1810



Fig. 4. — Inscription des *nautae* au Musée d'Avenches. Photographie de l'auteur.

pourra résoudre cette question et aider à rétablir les faits. Constatons donc l'existence de trois rédactions très voisines et d'une version totalement différente. Pour établir les rapports entre les différents manuscrits, on n'a qu'à comparer les explications données par Parent du mot schola. Le manuscrit de Bâle semble donner la première version, l'inscription y étant expliquée comme dédicace à une déesse Nauta (MS BS 1809.28). Dans le manuscrit de Berne,

l'auteur abandonne cette opinion et cherche, en résumant, à concilier un peu ses descriptions des deux édifices :

« D'après l'inspection que j'ai faite sur l'emplacement où l'on a découvert ces marbres je me suis assuré que le bel édifice qui a existé sur cette place était une école de natation et qu'elle contenait des salles de bain thermal... » (MS BE 1810.20).

Pour le moment il faut faire abstraction de l'introduction et du plan daté de 1810, qui font partie de ce manuscrit, mais qui sont évidemment postérieurs à celui-ci. La rédaction finale des observations de Parent, dans le manuscrit de Soleure, citée en tête de ce chapitre, ne parlera plus que d'un seul bain thermal de 1804, en réservant le deuxième édifice aux découvertes de l'année 1810 (MS SO 1811.144). Des considérations de ce genre permettent de dresser une table, où ces trois rédactions et la partie ajoutée au manuscrit de Berne apparaissent dans un ordre chronologique (cf. p. 33). Pour la comprendre, il convient de parler d'abord des fouilles de 1810. Quant à celles de 1804, il faut insister sur le fait que Parent se contredit sur le nombre des constructions fouillées et par conséquent sur la provenance de la précieuse inscription des nautae (du bain thermal ou de l'édifice à colonnes ?).

L'inscription des nautae

Elle est conservée au Musée d'Avenches et y fait partie de la plate-forme aménagée dans l'ancienne tour, derrière la salle d'entrée (cf. fig. 4). Sa teneur est la suivante :

In honorem domus divinae / [na]utae Aruranci Aramici / [s]cholam de suo instruxerunt / [L(ocus)] d(atus d(ecreto) d(ecurionum).

« En l'honneur de la famille impériale, les bateliers de l'Aar et des lacs (?) ont construit à leurs frais une salle de réunion. Emplacement autorisé par décision du conseil municipal » (CIL 13.5096).

Les fractures dont Parent parle sont bien visibles sur la photographie. D'ailleurs il donne trois dessins identiques, accompagnés d'une description, où l'on apprend notamment que la pierre était incrustée autrefois des deux côtés de « marbre en couleur ardoise » (MS SO 1811.146). Comme les deux extrémités sont brisées et qu'il ne reste que quelques traces des ansae, il est possible que l'observa-

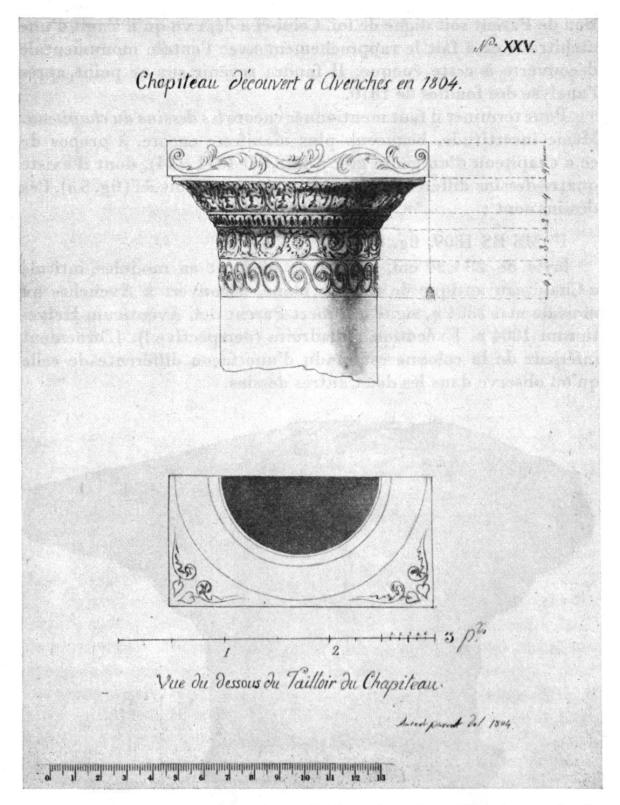


Fig. 5a — Chapiteau trouvé en 1804 à Avenches. D'après un dessin d'Aubert Parent (MS SO 1811, fig. 25).

tion de Parent soit digne de foi. Celui-ci a déjà vu qu'il s'agit d'une architrave et a fait le rapprochement avec l'entrée monumentale découverte à cette époque. Il faudra revenir sur ce point après l'analyse des fouilles de 1810.

Pour terminer il faut mentionner encore les dessins du chapiteau. Même incertitude, beaucoup plus manifeste encore, à propos de ce « chapiteau d'un genre grec » (MS SO 1811.144), dont il existe quatre dessins différents. Le meilleur est reproduit ici (fig. 5 a). Ces dessins sont :

1º MS BS 1809, fig. 8

lavis de 28×39 cm, échelle en pieds et en modules, intitulé « Chapiteau antique de marbre blanc, découvert à Avenches au mois de mai 1804 », signé « Aubert Parent del. Aventicum Helvetiorum 1804 ». Exécution maladroite (perspective!). L'ornement inférieur de la colonne est rendu d'une façon différente de celle qu'on observe dans les deux autres dessins.



Fig. 5b — Chapiteau au Musée d'Avenches. Photographie R. Bersier, Yantz, Fribourg.

2º MS BE 1810, fig. 6

lavis de 22 × 38 cm, échelle en modules et en pouces, intitulé « Chapiteau découvert à Avenches au mois de mai 1804 », signé « Aubert Parent fecit ».

3º MS SO 1811.149, fig. 25

lavis de 20×29 cm, intitulé « Chapiteau découvert à Avenches en 1804 » et signé « Aubert Parent del. 1804 » (fig. 5a).

3 bis MS ZH M 29

copie 27×40 cm du précédent, datée de 1867.

Il est, si je vois bien, impossible de ramener ces chapiteaux dessinés à un type connu; mais cette singularité même permet d'en rapprocher le chapiteau tout semblable qui supporte aujourd'hui l'angle sud-ouest du toit du hangar aménagé entre le musée et la route (fig. 5 b). C'est dire, une fois de plus, l'importance de ces documents inédits pour l'archéologie aventicienne.

II. LA SCHOLA DITE DES CAMILLI

La découverte de 1810

Le manuscrit de Bâle n'en parle pas, ce qui confirme la date qui y est inscrite (1809). Le manuscrit de Berne décrit la situation avant les fouilles:

« On remarque surtout dans cet ancien territoire, à la lettre E, deux déz de piédestaux en marbre, ils sont encore situés à leur place primitive. Ils sont même très mutilés, leurs corniches manquent; mais peut-être leurs bases qui sont encore enterrées sont-elles conservées. La proportion de ces déz est de 3 pieds 9 pouces de diamètre, leur distance de l'un à l'autre est de 10 pieds. Ainsi l'espace des colonnes qu'ils portaient était l'Eustyle [sic!]. Il serait très intéressant de voir ces bases hors de terre pour juger du genre d'architecture à laquelle ils ont appartenu » (MS BE 1810.15).

Mais dans le « supplément » annexé à ce même manuscrit, la situation est différente. Entre temps des fouilles avaient été faites, Parent avait visité l'endroit et noté ses observations, qui apparaissent en version originale dans ce supplément et, d'une façon un peu plus claire, dans le manuscrit de Soleure, que je cite pour cette raison :

« [En 1804 il a vu deux piliers de marbres de la Lance]... Au mois de mai 1810, dans une révision que je fis sur l'emplacement d'Aventicum je fus satisfait d'apercevoir que des ouvriers étaient occupés à débarrasser de terre ces piliers. J'eus alors l'avantage et la facilité de prendre connaissance de ces marbres, et je fus convaincu que c'était ici l'entrée d'un immense édifice, dont une grande partie des fondements était déjà mis à découvert : je m'informai qui ordonnait ces fouilles, et j'appris avec satisfaction que c'était M. le capitaine Fornala, propriétaire de la place, parce qu'il était très difficile de cultiver sur ce terrain : après avoir examiné ces marbres, je reconnus que c'étaient les piédroits d'une porte principale; leurs hauteurs jusqu'aux fractures étaient encore de près de quatre mètres, leur largeur d'un mètre et demi sur un d'épaisseur. Il a fallu de gros blocs de marbre pour tailler de pareils piédroits; car ils étaient d'un seul bloc. L'ouverture de la porte était de trois mètres trois décimètres; en supposant qu'elle eût eu le double de hauteur, les piédroits avaient donc six mètres six décimètres. Le bas de cette entrée paraît avoir été de niveau avec l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Elle était pavée de grandes dalles de même marbre, [et] on y distinguait très bien le frotis de la porte qui était de bronze. Il paraît qu'elle était formée de deux vanteaux quoiqu'on n'en ait déterré aucun débris. Heureusement on rencontra dans ce déblayement une table de marbre intacte et dont l'inscription est du plus grand intérêt. Le marbre est moins nuancé et plus blanc que celui employé au bâtiment, il n'a qu'un mètre en hauteur sur huit décimètres six centimètres en largeur. Voyez la forme ci-contre... » (MS SO 1811.137-139).

Une esquisse de l'inscription suit, aussi fantaisiste que les mesures indiquées (CIL 13.5110). C'est une plaque commémorative en l'honneur d'un certain C. Valerius Camillus, dont il sera question plus loin. Il suffit, pour le moment, de souligner que cette inscription aurait pu avoir sa place dans n'importe quel édifice public et ne nous apprend rien sur la nature de celui dans lequel elle fut trouvée.

Pour l'analyse finale des relations de Parent sur les fouilles de 1804 et 1810 il faut encore mentionner les variantes de la version originale en rapport avec le passage cité du manuscrit de Soleure. En voici le début :

« Au mois d'avril [sic!] de la présente année 1810 je me rendis déréchef sur le territoire de l'ancienne Aventicum pour y visiter ces respectables ruines et vérifier sur place l'exécution du plan géométral avant de le joindre à ce manuscrit... » (MS BE 1810, supplément, p. 37), et la fin:

« J'ai levé à la hâte un aperçu du peu qui est mis à découvert des restes de l'édifice dont j'ai parlé, on peut le voir ci-après ; mais cela ne suffit pas pour donner une idée de la distribution du bâtiment ni de son usage. On a aussi l'obligation à Monsieur le capitaine Fornallaz [sic] d'avoir soigné une intéressante inscription déterrée dans ses propriétés. Je la rapporte ici avec exactitude à la page suivante. Le marbre sur lequel elle est gravée est une table d'environ [sic!] quatre pieds sur trois... » (ibid. p. 38).

La comparaison de ces détails montre bien la négligence de Parent préparant la rédaction finale du manuscrit de Soleure : il change la date, évidemment sans y prendre garde, et invente des mesures de l'inscription, faute d'en posséder de plus précises. Il est plus honnête, cependant, en ce qui concerne le plan des ruines. Parent le supprime sans doute pour la version finale puisqu'il se rend compte de son caractère conjectural. Quant à l'inscription de Camillus, il n'est pas non plus certain d'où elle provient — peut-être d'une autre propriété du capitaine Fornallaz toute différente de celle qu'a visitée Parent. Car la version originale n'est pas précise sur ce point.

L'ensemble de ces descriptions d'un témoin oculaire ne peut en tout cas inspirer confiance. Il n'est donc pas déplacé d'essayer de rétablir, par une analyse des assertions mentionnées, les faits tels que Parent les a vus en 1804 et en 1810. Afin de permettre une comparaison facile de ses « observations » et de l'interprétation qu'il en donne à maintes reprises, une table a été dressée (voir p. 33). Deux lettres, A et B, y distinguent les deux édifices en question, et la dernière colonne, en utilisant ces mêmes lettres, indique la provenance de l'inscription des nautae — selon Parent.

Ainsi on peut suivre le développement des travaux de 1804-1810 et des affirmations de cet auteur :

MS BS 1809: bien qu'il ne parle que d'un seul édifice, il y a raison — nous l'avons vu plus haut, page 24 — de croire qu'en même temps un autre édifice fut mis à jour et fouillé en partie. Il en résulta la découverte du chapiteau et de l'inscription des nautae. Cette interprétation conjecturale que nous devons faire apparaît entre parenthèses.

MS BE 1810: c'est là, à la page 7* (introduction), l'origine de la confusion, qui entraînera une fausse attribution de l'inscription. Aucune difficulté ne subsiste si l'on admet que Parent aurait confondu — en préparant ce manuscrit après son retour — les notions soulignées. L'édifice public était visible jusqu'en 1810, date de sa destruction et en même temps de la deuxième visite de Parent. Sous l'influence de son incertitude Parent inventa probablement la théorie, terminant son récit, d'une école de natation, dont tous les deux édifices auraient fait partie. Dès lors, son interprétation échappait à toute difficulté.

MS SO 1811 et MS BE 1810 « supplément » : en somme les fouilles de 1810 ne s'accordaient que peu avec cette théorie. Après l'avoir rejetée, tentant de distinguer de nouveau les deux édifices, Parent commit l'erreur d'attribuer l'inscription au bain, et non à l'édifice public.

Les faits observés par Parent entre 1804 et 1810 se résument donc comme suit :

En 1804 il a vu deux édifices :

 1° « édifice immense » (B), deux blocs de marbre visibles hors de terre et entourés d'eaux souterraines ; on sortait de ces fouilles un chapiteau et, peu après, l'inscription des *nautae*. Sur cette dernière découverte, Parent ne fut renseigné qu'après coup ;

 2° non loin de cet emplacement un « petit bain particulier » ou édifice à hypocauste (A) fut complètement détruit.

En 1810 Parent revient sur les lieux et ne voit qu'un seul édifice (B), en grande partie hors de terre. C'est l'édifice aux piliers de marbre, entourés d'eaux souterraines. Parent en dessine les ruines pour le supplément au MS BE 1810.

Comparaison des témoignages de Parent relatifs aux découvertes de 1804 et 1810

Source	Récit de Parent	Interprétation	Edifice envisagé	Prove- nance de l'inscrip- tion des nautae
MS	28 petit bain particulier détruit tirés d'un creux d'eau :	En 1804 : édifice à hypocauste détruit [édifice public	A	
1809	chapiteau grec inscription des nautae explication: « déesse nau- ta »	(chapiteau, inscription!) découvert en partie]	[B]	[B]
	7* bain découvert, fouille non continuée en 1804	édifice à hypo- causte <i>conservé</i> en 1804	A	
	édifice avec chapiteau et colonnes détruit en 1804	édifice public <i>dé-</i> truit en 1804	В	В
MS BE	15 deux « dés de marbre » in situ (distants de 10 pieds) visibles en 1804	édifice public (entrée) visible en 1804	В	
1810	18-19 restes d'un bain détruit en 1804	édifice à hypo- causte détruit en 1804	A	
	chapiteau et inscription des <i>nautae</i> découverts dans un creux d'eau	édifice public mis à découvert	В	25
	20 ce bel édifice était une école de natation conte- nant des salles de bain	Parent invente une théorie : A+ B=école de na- tation	AB	AB
MS BE 1810 Suppl.	creux d'eau — en 1810 édifice mis à découvert en partie, deux piliers de marbre distants de 10 pieds, murs — inscription de C. Valerius Camillus	édifice public détruit en 1810 (entrée monu- mentale)	В	_
MS	En 1804 : 144 ss. destruction d'un bain, inscription des <i>nautae</i> et chapiteau tirés de l'eau	édifice à hypo- causte détruit en 1804	A	A
SO 1811	En 1810 : 137 ss. découverte d'un édifice immense, piliers observés déjà en 1804 — inscription de C. Valerius Camillus trouvée dans les ruines	édifice public détruit en 1810	В	2

En rédigeant sa relation finale pour le MS SO 1811, sous l'influence d'une erreur précédente, il attribue donc faussement l'inscription des nautae à la construction détruite en 1804 (édifice A). Si on peut reconstruire ainsi les erreurs de Parent, il est au moins très probable que le grand édifice public était la schola des nautae. Une difficulté pourtant reste : une lettre manuscrite (MS VD 1885) du 9.7. 1804 donne comme emplacement où cette inscription fut trouvée une « propriété de Messr. Guisan », tandis que Parent dans toutes ses versions attribue cet emplacement au terrain du capitaine Fornallaz, où il avait observé les ruines. A s'en tenir à cette première version il faudrait admettre soit que l'inscription a été déplacée de son endroit primitif, soit que les deux propriétés étaient très proches l'une de l'autre. L'erreur de Parent dans l'attribution de l'inscription deviendrait alors plus compréhensible.

L'analyse des témoignages de Parent terminée, il faut tenir compte aussi des autres raisons en faveur d'un rapprochement de l'édifice public de 1810 et de l'inscription des *nautae* de 1804, à savoir :

a) Comme l'on ne possède plus le plan cadastral de 1803, on ne peut identifier les deux propriétés en question. Or sur son plan d'Aventicum ¹ Parent indique deux fois deux dés de marbre :

 1° au sud du chemin conduisant à la porte de l'Est (endroit marqué F) et

2º en *Perruet* selon l'appellation actuelle, à l'est des ruines d'un mausolée sur le plan Ritter (fig. 11). Parent tient sans doute cette indication de son prédécesseur qui indique aussi deux piliers avec le mot « Ruines ».

Le premier emplacement sur la pente de la colline est certainement libre de toutes eaux souterraines et, par conséquent, exclu pour l'édifice public décrit par Parent. Le deuxième en revanche serait situé près du centre antique de la ville (voir ci-dessous p. 67) et est corroboré par le témoignage de Ritter, sans doute beaucoup plus exact que celui de Parent. Ce deuxième emplacement semble donc assez probable.

¹ MS BE 1810, fig. 2; MS SO 1811, fig. 22.

- b) Une lettre du 17. 4. 1809 (MS VD 1885) relate qu'à cette époque à Avenches, on améliorait les chemins de la commune en distribuant plusieurs chars de tuiles extraites des fouilles d'un grand édifice public (!). Il est donc question ici d'un seul édifice public resté en relativement bon état jusqu'en 1809 ; c'est aussi la date qui conviendrait le mieux à la construction dessinée par Parent en 1810. D'autre part il serait étrange qu'un édifice détruit en 1804 ait disparu sans laisser de trace, après avoir fourni une inscription remarquable et des fragments de colonnes. Cette lettre mentionnant un édifice public en 1809 confirme alors le rapprochement entre celui-ci et l'inscription des nautae.
- c) Toutefois la raison majeure est donnée par les mesures de Parent relatives à l'inscription d'une part, et à l'entrée observée par lui d'autre part. N'ayant pas assisté à la découverte de l'inscription, il en fit le dessin probablement lors de sa deuxième visite en 1810. Selon lui l'entrée était large de dix pieds et demi (MS BE 1810.38) ou de 3 m 30 cm (MS SO 1811.138). L'inscription était longue de 10 pieds et 8 pouces (MS BE 1810.19). La pierre étant aujourd'hui fragmentaire, on ne peut vérifier le témoignage de Parent sur ce point. Il paraît cependant que la longueur actuelle de 243 cm (mesurée sur la partie polie) est en parfait accord avec les mesures données par lui (330 cm). Si on tient compte des extrémités brisées, il faut ajouter environ 90 cm à la longueur actuelle, ce qui donne de nouveau 330 cm. Il est donc assez certain que cette architrave des nautae ait appartenu en réalité à l'édifice public dont Parent nous a conservé un plan et une description également fragmentaires.

Si l'usage s'est établi de parler d'une schola des Camilli, c'est avant tout à cause d'une inscription d'Yverdon. Celle-ci mentionne un monument commémoratif érigé en l'honneur d'un particulier — ce qui est tout autre chose que la schola des nautae :

C(aio) Flavio Camil[lo] / II vir(o) col(oniae) Hel(vetiorum) flamini / Augusti / quem ordo patronum / civitatis cooptavit eiq(ue) / ob merita eius erga rem / publicam scholam et / statuas decrevit / vikani / Eburodunenses / amico et patrono.

« (En hommage) à Gaius Flavius Camillus, préfet de la colonie des Helvètes, prêtre d'Auguste, que le conseil a élu patron de la nation et auquel il a accordé, vu ses mérites envers l'Etat, une schola et des statues. Les habitants d'Yverdon à leur ami et patron » (CIL 13.5063; voir figure 6).

Sur l'emplacement et la forme de cette *schola*, rien ne nous est connu. A Avenches on a cependant trouvé deux autres inscriptions en l'honneur de personnages surnommés *Camillus*:

1º C(aio) Valer(io) C(aii) f(ilio) Fab(ia) Camillo quoi publice / funus Haeduorum / civitas et Helvet(iorum) decreverunt et civitas Helvet(iorum) / qua pagatim qua publice / statuas decrevit / [Iu] lia C(aii) Iuli Camilli f(ilia) Festilla / ex testamento.

« En hommage à Gaius Valerius Camillus, fils de Gaius, de la tribu Fabia, auquel la nation des Héduens ainsi que celle des Helvètes ont accordé des funérailles officielles. De même la nation des Helvètes et ses différentes tribus lui ont fait ériger ensemble des statues. (Ce monument fut érigé par) Iulia Festilla, fille de Gaius Julius Camillus, sur ordre testamentaire » (CIL 13.5110).

Longtemps perdue, cette inscription a été étudiée en 1910 par E. Secrétan (Bull. 10, p. 17-23 avec photographie).

2º L'autre inscription fut trouvée en 1870, non loin de l'emplacement assigné à la schola des nautae :

[C(aio) I]ul(io) C(aii) f(ilio) Fab(ia) Cam/[illo s]ac(rorum) Aug(ustalium) mag(istro) / [trib(uno)] mil(itum) leg(ionis) IIII Maced(onicae) / [hast]a pura et cor(ona) aur(ea) / [donat]o a Ti(berio) Claud(io) Caes(are) / [Aug(usto) ite]r(um) cum ab eo evocatus / [in Brita]nnia militasset Iul/[ia Ca]milli fil(ia) Festilla / ex testamento.

« (En hommage à) Gaius Iulius Camillus, fils de Gaius, de la tribu Fabia, président du culte d'Auguste, tribun militaire de la IV^e légion appelée Macédonienne, qui fut décoré d'une lance et d'une couronne d'or par l'empereur Claudius après avoir servi, rappelé par lui en Bretagne. (Ce monument fut érigé par) Iulia Festilla, fille de Camillus, sur ordre testamentaire » (CIL 13.5094).

Ces inscriptions, intéressantes en elles-mêmes, ne nous apprennent rien sur les *scholae*, car elles pouvaient décorer n'importe quel édifice ou esplanade publics. Si on les a trouvées l'une près de

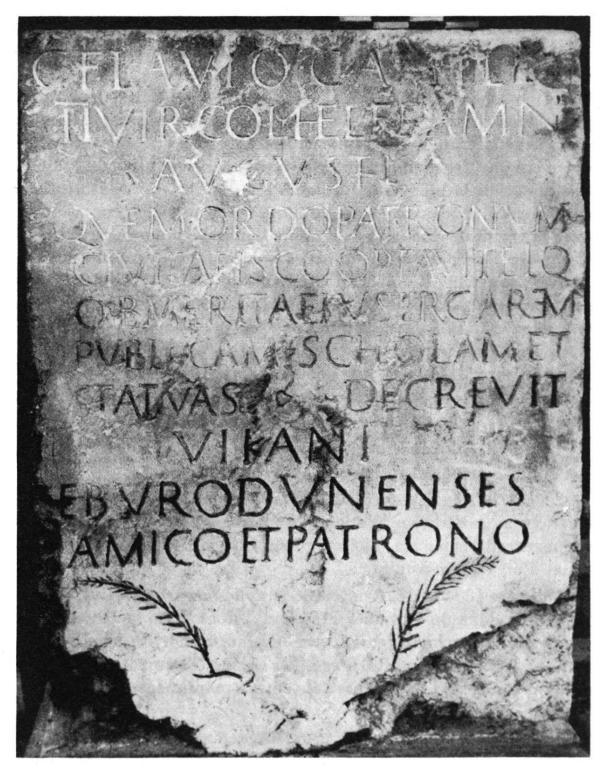


Fig. 6. — Inscription d'Yverdon, nommant la schola de C. Flavius Camillus. Photographie de l'auteur.

l'autre, cela n'atteste guère l'existence d'une schola des Camilli, mais plutôt d'un endroit public quelconque, auquel on pourra donner à volonté les noms de portique, curie, thermes, temple, basilique, marché ou bien schola, cette dernière identification étant précisément la moins probable, vu la date des inscriptions. Comme nous l'avons vu plus haut (p. 17), il n'y avait au premier siècle de notre ère que des monuments schola, et non des édifices de ce nom. L'explication la plus vraisemblable est donc que ces inscriptions décoraient une construction publique sans avoir aucun rapport avec la véritable schola de C. Flavius Camillus, monument érigé en l'honneur d'un particulier, dont les habitants d'Yverdon nous ont laissé le souvenir. Ce monument schola devait se trouver quelque part à Aventicum, plutôt le long d'une route devant les portes de la ville. Le monument rectangulaire d'Ostie avec ses deux niches semi-circulaires (ci-dessus p. 19) peut en servir d'exemple.

En résumé, l'analyse des documents de fouilles et des inscriptions montre que, des découvertes de 1804 et 1810, évidemment inséparables l'une de l'autre, il faut retenir que :

1º une petite construction à hypocauste fut démolie en 1804 ; son emplacement est inconnu ;

2º en 1804 également, dans des conditions peu claires, une architrave avec dédicace d'une schola par les nautae, ainsi que des fragments de colonnes (chapiteau dessiné par Parent) furent extraits d'un terrain humide;

3º entre 1804 et 1810 un édifice public important était en partie visible dans un terrain marécageux, dont l'emplacement n'est connu qu'approximativement par le plan de Ritter. En 1810 cet édifice fut complètement dégagé; on en possède une description et un plan également fragmentaires (entrée monumentale, parties de murs);

4º l'architrave des *nautae* provient, selon toute probabilité, de cet édifice public et en surmontait l'entrée, le désignant ainsi comme *schola* des *nautae*;

5° dans les environs d'Aventicum, plutôt que dans la ville même, une schola dédiée à la mémoire d'un C. Flavius Camillus, attestée par une inscription d'Yverdon.

39

Sur la base de ces considérations, on pourra tenter un essai de reconstitution en utilisant au mieux les indications fragmentaires sur cet édifice (voir fig. 7). Or le plan de Parent en couleurs (fig. 8) semble représenter deux parties différentes du bâtiment :

- a) l'entrée monumentale comporte deux piédroits monolithiques qui continuent vers l'intérieur. Ce sont peut-être les fondements de murs mitoyens. Il y a un troisième « pilier de marbre » dont le texte ne dit rien. Entre ce pilier latéral et l'entrée est indiquée une paroi en pierres taillées, peinte en rouge brun, ce qui, chez les Romains, n'avait rien d'extraordinaire;
- b) un ensemble de murs (à droite sur le dessin) qu'il faudra se représenter peut-être comme la partie postérieure de l'édifice. Si on fait du demi-cercle une moitié d'abside, un piédroit de l'entrée serait dans l'axe du bâtiment. Ainsi on admettra soit une certaine inexactitude (le mur latéral serait alors plus long que ne le montre le dessin), soit l'existence d'autres piliers et de deux entrées secondaires. La première hypothèse est préférable, puisque les fondements très solides de l'abside suggèrent des voûtes spacieuses. Il vaut donc mieux élargir la dimension de l'abside pour l'ajuster à celle de l'entrée. Le mur en H enfin pourrait faire croire que cet édifice avait des ailes latérales semblables à celles de la basilica sotteranea de la Porte Majeure à Rome 1. En tout cas cet ensemble semi-circulaire invite à supposer un plan de basilique. Mais cette reconstruction est basée sur des conjectures bien plus que sur des faits. On a vu plus haut que le témoignage de Parent, seul à nous offrir des mesures et des renseignements de détail, est malheureusement peu digne de foi ; il ne saurait être adopté tel quel ici. Mais le fait incontestable qu'Avenches possédait un édifice public avec abside, appelé schola, suffit à justifier l'étude détaillée des documents. Rares sont les cas sûrs, c'est-à-dire identifiés par une inscription, qui nous livrent des renseignements sur la nature de l'édifice schola. Il n'en est aucun, semble-t-il, qui nous apprenne davantage que celui d'Avenches. L'inscription des nautae n'est pas datée, mais la formule in honorem domus divinae suggère la seconde moitié

¹ Jérôme Carcopino, La basilique pythagoricienne de la porte Majeure, Paris 1927.

du deuxième siècle, ou le troisième siècle. C'est à cette époque, nous l'avons vu plus haut (p. 20), qu'un édifice pouvait être appelé schola. Son usage et sa nature ne peuvent être qu'entrevus. La dédicace elle-même à la famille impériale appuie l'hypothèse qu'il s'agirait, à Avenches, d'un édifice public, ou destiné en partie au moins à une fonction officielle ou administrative. Ce n'est pas la simple maison de réunion d'une corporation quelconque, mais d'une corporation essentielle à la vie économique et administrative de la colonie d'Aventicum. L'abside observée sur le plan pourrait être à l'origine du nom schola, analogique de celui que portent différentes constructions semi-circulaires, exèdres ou niches dans des bains 1. Faute de pouvoir produire une explication reposant sur une recherche complète de la terminologie, nous devons nous contenter ici de ces hypothèses sur la nature et l'usage de l'édifice schola dont Avenches nous fournit un exemple extrêmement précieux.

III. LA SCHOLA DITE DES MACER

La découverte de 1849

Contrairement aux cas précédents, on possède ici une documentations assez complète, due à Emmanuel d'Oleyres, alors conservateur du Musée. Il ne s'agit que de combiner ses nombreuses observations et d'en tirer une description d'ensemble. Les sources principales sont les MS AV 1851 et MS VD 1885 (cités ici AV et VD, pour éviter des répétitions inutiles). — Les premières découvertes, faites en 1849, sont décrites par d'Oleyres comme suit :

« Avenches, le 9 avril 1850 — Le conservateur des Antiquités à Avenches à la Commission du musée et de la Bibliothèque. — Messieurs! Dans l'enceinte d'Aventicum, à environ dix minutes de distance de la ville d'Avenches, dans la direction d'orient, M. Louis Guisan, maisonneur, a découvert l'année dernière [1849], dans sa propriété dite du Prilaz, une inscription dont le socle et la base étaient brisés. — Lorsqu'on m'informait de cette trouvaille je me transportai sur place en novembre dernier; la pierre qui portait l'inscription n'était pas entière; ce qu'il en reste, brisé en deux mor-

¹ Vitr. 5.10.3.

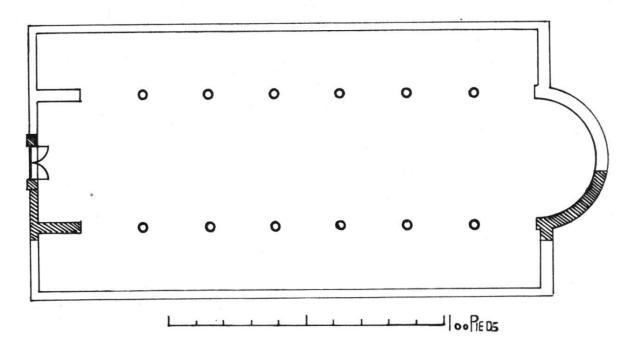


Fig. 7. — La schola des nautae, essai de reconstitution du plan.

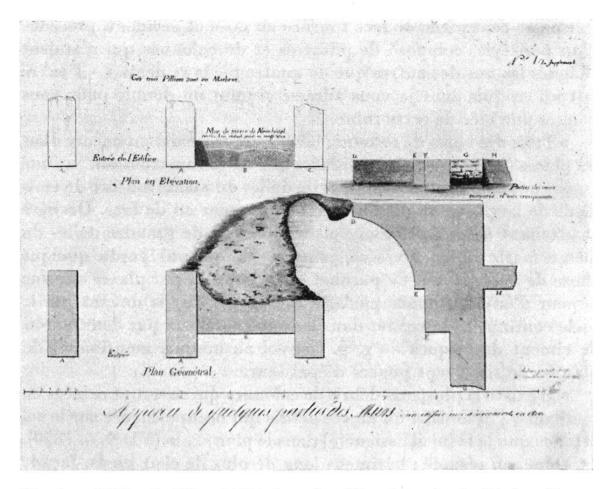


Fig. 8. — Edifice fouillé en 1810 à Avenches. D'après un dessin d'Aubert Parent (MS BE 1810, pl. 1 du supplément.)

ceaux, se joigne assez exactement pour permettre la lecture de huit lignes en entier et partielle de trois autres lignes ».

D'Oleyres explique cette inscription (CIL 5091; toutes les inscriptions seront discutées ci-dessous p. 47), puis mentionne d'autres fragments difficiles à identifier:

« Il existait d'autres inscriptions dans ce local, ce dont j'ai pu m'assurer par des fragments que j'ai recueillis qui sont tous de roc, soit d'une sorte de marbre légèrement jaune du Jura et contiennent des lettres de différente grandeur et de formes diverses ; ces morceaux varient aussi d'épaisseur ».

Puis d'Oleyres passe à la description de l'édifice lui-même :

« Ces débris ne sont d'ailleurs pas les seuls que l'on ait découverts dans cette fouille et ils acquièrent de l'intérêt dans la circonstance qu'ils se trouvent dans les ruines d'un grand bâtiment, puisque sans être complètement découvert, ce que j'en ai vu mesurait passé cent pieds de face tournée au midi et occident, précédée d'un péristyle, composé de pilastres et de colonnes qui n'étaient éloignés les uns des autres que de quatre pieds et demi. — J'en ai fait un croquis dont je vous adresse ci-joint un double pour vous donner une idée de cette ruine.

» Trois des bases de colonne, lavées en rose, existent encore dans les places qui leur ont été assignées lors de la construction, sur une espèce de socle continu composé de dalles du même marbre de trois pieds de large sur un pied et demi de hauteur ou de face. Derrière et attenant à ces dalles, on voit un parquet de grandes dalles du même marbre bien dressées, jointives et qui ont perdu quelque chose de leur niveau. Ce parquet est découvert par places sur une largeur d'environ douze pieds, il est enserré sur le devant par le socle continu, ci-dessus, et dans les côtés latéraux par deux parois de ciment de briques — g. g. [renvoi au croquis mentionné] du plan — de six à sept pouces d'épaisseur.

» Il existe là plusieurs débris de colonnes qui se seront cassées en tombant ; j'ai dessiné un de ces débris qui occupe encore sur le sol la place que je le lui ai assigné[e] dans le plan...» (VD 9.4. 1850).

Donc, en résumé: bâtiment long de plus de cent pieds, façade tournée au midi et à l'occident, précédée d'une colonnade (pilastres et colonnes, espace intermédiaire de 4 pieds et demi). Trois bases de

colonnes (lavées en rose) in situ sur une espèce de plate-forme, dont la partie antérieure était formée par des dalles de marbre (hauteur 1 ½ pied, largeur 3 pieds). Le « parquet » qui fait suite n'est pas bien décrit, l'auteur pouvant se référer à son plan. Or ce plan est perdu¹; T. Mommsen en a eu connaissance et le mentionne CIL 13.5091: « in tabulis societatis antiquariorum Thuricensis vol. 6, fol. 55 » [erreur!]. C. Bursian, publia une reconstitution 2 basée évidemment sur ce croquis, mais la page qu'il indique manque aujourd'hui dans le document. D'Oleyres avait envoyé une copie de son plan à Zurich, une autre fut transmise au Département de l'instruction publique à Lausanne, dont il ne subsiste rien non plus (cf. VD 15. 9. 1850). Il faut donc chercher une interprétation raisonnable du texte précédent qui accompagnait le plan. Sans doute le parquet décrit précédait-il en réalité la colonnade. Large de douze pieds il avait perdu du niveau parce qu'il était moins bien fondé. Derrière il était bordé par le socle de la colonnade, et des deux côtés par une bordure en ciment de briques. D'Oleyres aurait donc confondu devant et derrière, ce qui n'avait rien d'étonnant avant le début des fouilles. Ce parquet n'était alors qu'un petit emplacement devant le portique, destiné à mettre mieux en valeur une statue qu'il contenait, par un dallage spécial en marbre.

D'Oleyres décrit ensuite les trouvailles voisines antérieures à la découverte de cet édifice et arrive à une conclusion fort intéressante :

« On voyait, naguère, près de là, à l'occident, dépassant de 5 à 6 pieds la superficie du sol, les fondations compactes d'un immense monument que l'on a détruit il y a quelques années, et que, dans le plan d'Aventicum annexé au mémoire abrégé que feu M. l'architecte Ritter de Berne a publié en 1788, ce savant annonçait être un mausolée [cf. fig. 11]. Près de là encore, mais à l'orient, on a découvert il y a environ vingt ans, une forte grande description [?] consistant en un grand nombre de petits morceaux, que j'avais retirés en les faisant chercher dans une quantité de maisons de la ville où des enfants, qui les avaient enlevés, les avaient portés;

¹ Note de correction. Ce plan a été retrouvé lors des récents rangements entrepris au Musée d'Avenches. Il confirme ce qui est supposé ici.

² Aventicum, p. 19.

inscription qu'on n'a pu déchiffrer parce que malgré les nombreux morceaux réunis il en manque encore trop pour qu'il soit possible de hasarder même une conjecture sur la signification de cet écrit.

» Toujours dans le voisinage de la place où gisent les ruines de l'édifice qui nous occupe, sur un fonds à M. Gérard Fornerod, dans la direction du midi, on a extrait un mur, le long duquel il existe une mosaïque [?] que le propriétaire n'a pas l'intention de découvrir pour le moment. Un peu plus loin, dans la même direction, sur un fonds à mon épouse, on a trouvé en 1809 une inscription laconique décrite à la page 172 du tome VII du Conservateur suisse, par feu M. Bridel, pasteur à Montreux [CIL 13.5085].

» J'ai découvert, l'automne dernier, dans ma propriété, attenante à la précédente, un chapiteau de pilastre, fort ouvragé, et d'un bel effet, en trois pièces, que j'ai donné et fait déposer au musée. — Il y a bien des années déjà qu'on a trouvé sur une propriété que j'ai acquise dès lors, une colonne toute entière, de grande dimension, avec son chapiteau, plus une inscription décrite sous le nº 28, page 32 du Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud par Louis Levade [CIL 13.5096]. Toutes ces découvertes annoncent que cette partie de l'antique cité était occupée par de grands et beaux monuments... ». Nous reviendrons sur cette observation très juste.

Il serait extrêmement intéressant de suivre pas à pas les découvertes de 1849-1851 à l'aide des documents, qui sont nombreux. Mais beaucoup d'observations se trouvent répétées plusieurs fois, de sorte qu'il suffit de produire dans un ordre systématique toutes ces informations.

L'histoire des fouilles

Les fouilles, subventionnées par l'Etat, commencèrent suivant le plan d'E. d'Oleyres en été 1850 et furent continuées avec beaucoup d'interruptions (dues à des raisons diverses, cf. VD 29. 10. 1850; 31. 10. 1851) jusqu'en mars 1852 (AV 1. 3. 1852). Le conservateur ayant été longtemps malade, c'est Ch. Renaud, le gardien du Musée, qui le remplaça dans la surveillance des travaux (VD 12. 3. 1852). Pour la même raison les plans et dessins durent être complétés par un maître-gypseur d'Avenches (AV, p. 14). Il y a ainsi des

différences notables entre les sources et Bursian, qui semble avoir été mal informé sur la suite des travaux. En rédigeant son livre, il avait probablement devant lui le premier croquis d'E. d'Oleyres et une description aujourd'hui perdue. Ainsi il donne, pour la longueur de la façade, 112 pieds au lieu de 184. La mort de d'Oleyres étant survenue peu après, il est même possible que les plans et dessins n'aient jamais été mis à jour. Le manque de surveillance se fait sentir aussi quand on apprend que l'entrepreneur exécutait à son gré des travaux dans la partie nord (VD 12. 3. 1852), malgré la convention formelle des parties (VD 7. 1. 1851 et passim). L'emplacement fouillé est fixé par les deux propriétés dites « en Prilaz », de « Louis Guisan, capitaine » et Auguste Renaud. Ce dernier vendit son champ durant les fouilles à « Louis Guisan, ancien assesseur » (différent du précédent!; VD 27. 3. 1852).

Une deuxième campagne de fouilles, dirigée par Aug. Caspari en 1865 et dont une relation subsiste (VD 12. 11. 1865), fut beaucoup moins étendue et sans résultats importants. On y trouve un croquis, indiquant les deux emplacements fouillés en 1850/1852 et en 1865.

Les parties de l'édifice

a) Le portique ou péristyle

Outre les indications citées plus haut du premier rapport, on apprend que le portique était (de même que le « parquet ») pavé en marbre rouge, blanc et noir (VD 25. 7. 1850, 12. 3. 1852). Les bases des colonnes furent découvertes in situ (VD 15. 11. 1850); les colonnes appartenaient à trois ordres différents (VD 23. 1. 1851). Un chapiteau corinthien « fort orné », des fragments de colonnes à cannelure et de corniches furent transportés au musée (VD 25. 7. 1850, 12. 3. 1852). Malheureusement les dessins qui permettraient l'identification de ces objets font défaut. Il y avait une alternance de piliers et de colonnes (VD 3. 8. 1850), ce qui semble étrange. Ainsi E. Secrétan l'interprète comme « double colonnade» ¹, Bursian croit que l'entrée (large de 11 pieds ?) et les deux extrémités étaient flanquées par des pilastres, tandis que les co-

¹ Aventicum, p. 89.

lonnes en occupaient les intervalles ¹. Mais lui aussi est sceptique : « ... Der Grundplan der ganzen Anlage, soweit er sich überhaupt noch feststellen lässt, war folgender... ». Quant à la longueur de toute la façade, on l'estima dans la suite à 184 pieds (= 200 pieds romains ?; VD 23. 1. 1851). Toutes les inscriptions furent trouvées « en avant du portique » (AV. 20. 12. 1851), ainsi que la main de bronze (VD 15. 11. 1850).

b) L'intérieur de l'édifice

L'intérieur, très peu connu, ne fut fouillé qu'en partie (VD 15. 11. 1850). Quelque part d'Oleyres suggère des mesures à prendre « de manière à entraver le moins possible des nivellements en dehors de la place excavée en avant du péristyle et du mur parallèle longitudinal en face au côté nord du dit péristyle, dont le propriétaire du fonds et l'entrepreneur des fouilles ont fait leur affaire particulière en dehors du consens de l'Etat et sans sa participation » (AV 19. 1. 1852). Ici encore « au côté du péristyle » indique probablement un mur de fond, parallèle à la colonnade et situé derrière celle-ci. C'était peut-être une paroi de l'édifice à laquelle s'adossait le portique en question. D'ailleurs une partie des murs avaient été exploités précédemment, ce qui complique encore la question (AV, p. 25). Toutes ces indications toutefois ne donnent guère une idée du bâtiment et la reconstitution par Bursian, confrontée avec les manuscrits, doit être considérée comme tout à fait inexacte. Seules les limites de fouilles, marquées sur le croquis accompagnant le rapport de la deuxième campagne (VD 12. 11. 1865), peuvent amener à une solution, toutefois incertaine, si on les compare avec le croquis et la description de Bursian. Une telle comparaison suggère que l'édifice était divisé en trois salles intérieures de grande dimension, auxquelles on accédait par le portique frontal. Ce portique s'élevant de 45 cm environ au-dessus de la route pourrait être alors comparé aux constructions analogues qui précèdent les basiliques au forum de Rome. Faute d'indices typiques relatifs à des installations spéciales comme des thermes, gymnases, etc., le plus vraisemblable est de voir dans cet édifice une sorte de basilique publique, destinée surtout aux promeneurs et marchands

¹ Aventicum, p. 19 s.

de toute sorte, un local d'affaires à l'abri des intempéries. C'est en tout cas à un tel usage que la situation centrale, à côté du *forum* (voir ci-dessous p. 67), et aussi les monuments érigés devant l'édifice conviendraient le mieux.

La place devant l'édifice et les inscriptions

Les eaux souterraines rendaient nécessaires deux tranchées de drainage. Ainsi cette partie fut fouillée à fond (VD 29. 10 et 15. 11. 1850). On y trouva, outre des inscriptions et une quarantaine de fragments d'inscriptions, des blocs de marbre et la main de bronze (VD 12.11.1865, cf. MS AV 1852.8). Il fallut aussi traverser plusieurs murs épais (VD 29. 10. 1850) qui continuaient vers la propriété voisine (VD 12. 11. 1865). Une observation est importante: « On a découvert... toujours au même bâtiment et placée comme toutes les autres inscriptions en avant du portique une inscription entièrement conservée » (AV 20. 12. 1851). Il est donc établi que ces inscriptions sont d'une nature différente de celle de l'architrave des nautae. Ce sont des dédicaces de petits monuments (bases de statues), qu'on rencontre en abondance sur les places publiques des villes antiques. D'ailleurs une des inscriptions, trouvée in situ (CIL 13.5098; AV 20.12.1851), était nettement séparée de l'édifice par la distance, de sorte qu'il est assez probable qu'elle n'en indiquait pas le fondateur ou la destination. Ceci devait être réservé à une autre inscription gravée sur la façade monumentale du bâtiment lui-même, et dont rien ne nous est parvenu. D'autre part il faut déduire de cette circonstance que devant cet édifice, il y avait ou bien une place publique ou bien une route élargie d'une certaine importance. Les murs transversaux mentionnés plus haut pourraient appartenir à des fondements d'une époque antérieure ou à des substructions, ce qu'on trouve aussi ailleurs à Avenches. Pour terminer, voici le texte des inscriptions, dans l'ordre de leur découverte:

- A. L'inscription « dont le socle et la base étaient brisés », trouvée par M. Louis Guisan, maisonneur, en 1849 « dans sa propriété dite du Prilaz » (VD 9. 4. 1850, cf. MS AV 1852.8):
 - ../ quaestura in p[rovincia] / Asia functu[s est] / incolae Aven-

ticens(es) / ob egreg(ia) eius erg(a) se mer(ita) / patron(o) p(ublice) / cui singuli / adq(ue) univers(i) obligatos / se esse praeferunt adq(ue) / etiam parum sibi videntur praedicare / cura T(iti) Nigr(i) Modesti / VIviri Augustalis.

« (En hommage à N. N.), qui a été questeur de la province d'Asie, nommé par les habitants d'Avenches, en raison des bienfaits qu'il eut à leur égard, lui patron de leur cité, dont aussi bien chacun d'eux que tous ensemble se vantent d'être les obligés, ce qui (d'ailleurs) leur semble dire même trop peu. (Ce monument a été érigé) avec les soins de Titus Niger Modestus, membre du conseil des Six » (CIL 13.5091).

B. Un seul fragment d'inscription, trouvé en été 1850 (VD 10. 9. 1850) aurait appartenu à une architrave (« épistyle »); il est perdu aujourd'hui après avoir été décrit en 1900 dans le catalogue du musée par E. Dunant ¹. Troyon, dans son inventaire manuscrit (MS AV 1852.8) dit simplement : « 107. Fragment d'inscription de 16" de hauteur sur 24" de largeur ». Ces mesures semblent s'accorder avec le dessin de Dunant, où pourtant les quatre lettres de gauche font défaut. Espérons qu'un jour ce fragment sera retrouvé parmi d'autres au musée. Alors seulement il sera possible de juger de sa nature d'architrave. Du texte ne sont conservées que quelques lettres (d'après Troyon):

AD.SCHOLA PI..VMREIP(ublicae) VS

On ne saurait évidemment s'appuyer sur ce texte fragmentaire (CIL 13.5114) pour appeler schola des Macer l'édifice près duquel on l'a trouvé. Et il n'y a aucune autre indication dans ce sens.

C. En automne 1850 fut trouvée la partie inférieure d'une base à inscription (VD 29, 10, 1850) :

[Cluvi] Macri u[xori] /... ni professi / [p]ronepti qui curiam / donavit / Helveti publice / inpendium remiser(unt) / Macrius Nivalis / et Macrius Macer / liberi.

¹ Guide, p. 104.

- « (En hommage) à l'épouse de Cluvius Macer, la grand-nièce de ? qui a donné la curie. (Ce monument fut érigé) par la nation des Helvètes, à laquelle les frais en furent remboursés par les fils Macrius Nivalis et Macrius Macer » (CIL 13.5099).
- D. Ensemble avec E, au printemps (?) 1851, fut découverte la base (VD 31. 10. 1851) :

Q(uinto) Macrio / Cluvi Macr(i) / fil(io) Quirin(a) / Nivali / omnibus ho / noribus apud / su[os] functo] . . .

« (En hommage) à Quintus Macrius Nivalis, fils de Cluvius, de la tribu Quirina, après qu'il eut reçu toutes les charges honorifiques dans son pays... » (CIL 13.5100).

E. En même temps on trouva in situ une autre base (cf. AV 12. 12. 1851; fig. 9): Q(uinto) Cluvio / Quir(ina) Macro / omnibus honorib(us) / apud suos funct(o) / cui primo omnium / in dumviratu / schol(am) et statuas / ordo decrevit / Helveti publice / inpend(ium) remiser(unt) / Macrius Nivalis / et Macrius Macer / liberi.

« (En hommage) à Quintus Cluvius Macer de la tribu Quirina, auquel le conseil municipal accorda en premier après qu'il reçut toutes les charges honorifiques de la patrie, une schola et des statues. (Ce monument fut érigé ici par) la nation des Helvètes et les frais leur en furent remboursés par les fils Macrius Nivalis et Macrius Macer » (CIL 13.5098).

Il s'agit de nouveau d'un monument schola, destiné à mettre en valeur les mérites d'un particulier. Cette inscription répète la formule scholam et statuas que nous avons déjà rencontrée dans l'inscription d'Yverdon. Il faut ici encore imaginer un monument semblable à celui d'Ostie, probablement en dehors de la ville même (cf. p. 19). Mais le même personnage Q. Cluvius Macer obtint en second lieu une statue commémorative, honneur dont ses fils assumèrent les frais. Ce deuxième monument devait se trouver sur quelque place publique ou une avenue de la ville, et notre inscription E en constituait la base. Il y a donc deux monuments d'importance inégale, l'un décidé par l'ordo de la colonie, l'autre par les indigènes qui apparaissent ailleurs, à Avenches, sous le nom d'incolae. On est tenté d'y voir, avec F. Stæhelin 1, une référence aux

¹ SRZ, p. 225 ss.

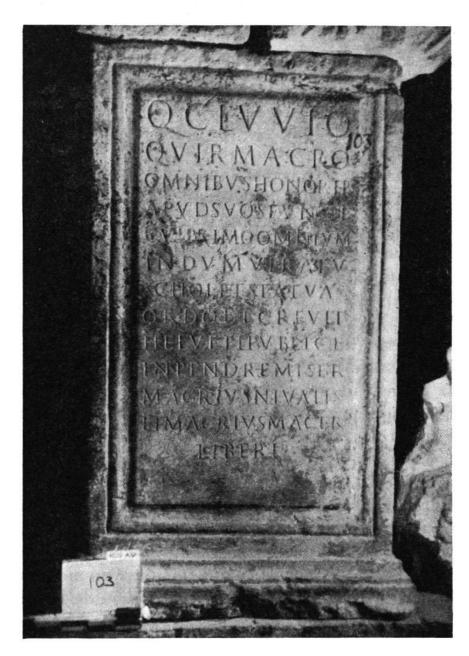


Fig. 9. — Inscription au Musée d'Avenches, nommant la schola de Q. Cluvius Macer. Photographie de l'auteur.

rapports entre les Romains et la population helvétique. Le fait que les autres personnages mentionnés dans les inscriptions CDE appartiennent à la même famille ne suffit guère pour établir une relation entre l'édifice monumental et les inscriptions trouvées sur l'esplanade devant celui-ci. Cet édifice n'était ni une schola, ni une curia comme on l'a proposé uniquement parce que ces mots se trouvent dans les inscriptions ¹. Les détails connus de la construction ne semblent que permettre — vu la dimension et la division de la façade — d'en faire une basilica, espace couvert, servant aux mêmes besoins que le forum et très répandu dans l'antiquité.

IV. LA SCHOLA DITE D'OTACILIUS

Les découvertes de 1866-1867

Elles sont résumées par Caspari, alors conservateur du Musée, de la façon suivante :

« A la Conchette dans le champ du colonel Schairrer, où il y a deux ans on avait trouvé plusieurs fragments d'une inscription en petits caractères gravés sur une dalle de marbre, on fit des fouilles dans l'esperence de trouver d'autres fragments qui complétassent l'inscription; mais jusqu'à ce jour sur une douzaine de morceaux divers, un seul s'ajuste à la pierre qui se lit comme suit... » (MS AV 1867.20).

Ce rapport fut rédigé au début de l'année 1868, alors qu'en hiver 1866 on avait trouvé les premiers fragments de cette inscription. Il faut se contenter de transcrire ici les fragments intraduisibles:

...[Ota]cil · Pollin · pri / [primo quo]q(ue) tempore eff.... / .. Otacil(io) Sabino scholam e[t statuas] .. / .. [cum ins]cribtione meritor(um) Otacil(ii) Pol[lini] / .. sset quantis et munificientia ... / .. [Pol]linus r(ei) p(ublicae) subinde fovisset... / .. Ota[cilio] [Cer]iali p.... (CIL 13.5106; voir fig. 10).

Un essai de reconstitution devrait partir d'une revision de tous les fragments d'inscriptions au Musée d'Avenches, ce qui est pour

¹ C. Bursian, Aventicum, p. 19.

le moment fort malaisé. La seule chose à conclure de cette inscription est qu'il s'agit de la dédicace non plus d'un édifice, mais d'un monument *schola*, semblable aux précédents de C. Flavius Camillus et de Q. Cluvius Macer.

Les fouilles de 1892-1893

Les rapports des fouilles suivantes sont extrêmement difficiles à interpréter, car la propriété en question, passée alors au pasteur



Fig. 10. — Inscription fragmentaire au Musée d'Avenches, nommant la schola d'Otacilius Sabinus. Photographie de l'auteur.

F. Jomini, est assez étendue, et on y a pratiqué divers sondages pendant environ dix ans. La désignation habituelle d'un emplacement de fouilles d'après le propriétaire du terrain se révèle insuffisante. Aussi les informations sont-elles assez vagues :

« Pendant l'hiver 1892/1893, la Conchette, ancienne propriété

Schairrer, maintenant Jomini, qui renferme entre autres l'emplacement de la schola d'Otacilius Sabinus, et qui a déjà fourni bien des objets à notre musée (dattes, olives, statuette du comédien, etc.) a été fouillée dans sa partie occidentale à quelques mètres de la route de Lausanne à Berne. Ces fouilles faites avec beaucoup de soin n'ont pas produit les résultats qu'on pouvait en espérer : elles ont duré une partie du printemps et recommencé il y a quelques semaines. Trois monnaies bien conservées : un Caracalla en argent nº 1056, deux en bronze, un Maximien Hercule nº 1055 et un Vespasien nº 1059, sont allées enrichir notre médaillier. Deux chapiteaux, l'un bien fouillé avec des têtes de bélier aux quatre angles ; l'autre, sans aucune brisure, avec des ornements géométriques, ont été acquis par le conservateur du musée et déposés sous le hangar construit récemment... » [Puis l'auteur de ce rapport énumère des trouvailles de moindre importance et continue :] « Dans le même emplacement subsiste une fondation encore debout, se composant de deux pierres grises posées sur de la maçonnerie ; la pierre de fond mesure, sur une hauteur de 27 cm, 95 cm sur 97 cm avec un enfoncement régulier d'un côté de 30 cm sur 11 ; la pierre de surface sans entaille mesure, sur une hauteur de 35 cm, 70 cm sur 77 cm. Les chapiteaux et les fûts de colonne ayant été trouvés dans le voisinage immédiat, il est à supposer qu'ils étaient placés sur la dite fondation » (F. Jomini, Bull. 5, p. 35).

La présence des colonnes semble indiquer un édifice plutôt important, mais il n'est pas fait mention de murs, soit parce que la chose était trop commune pour être relatée, soit parce qu'il n'y en avait point. Les murs auraient alors été détruits à l'occasion de travaux antérieurs. La fondation massive mentionnée dans le rapport éveille notre curiosité sans qu'on puisse juger de sa destination.

Les fouilles de 1899-1905

Pour un grand nombre d'inscriptions fragmentaires (CIL 13.11480 ss.), il faut s'en tenir aux informations de W. Wavre qui en décrit l'emplacement : c'est plutôt au nord de la route romaine qui traverse la propriété, parallèlement à la grande route moderne, malgré les indications du grand plan de 1910 :

« Le plan d'Aventicum dressé en 1888 [publié par l'Association] indique dans la région de la Conchette un bâtiment assez considérable désigné sous le nom de Schola d'Otacilius Sabinus 1869; au nord le plan semble indiquer un bout de route : c'est plutôt un espace libre, gravelé, qui ne se continuait probablement pas à gauche [erreur ! cf. p. 67]. En dessous de cet espace [au nord !] s'étend un champ rectangulaire aboutissant à la route Avenches-Morat, non loin du Bornalet. C'est dans ce terrain... [qu'on a découvert les fragments d'inscriptions] » (Bull. 8, p. 45). — Plus loin Wavre spécifie ces trouvailles :

« A l'endroit indiqué, les fouilles de cette année ont mis à jour les fondations d'un bâtiment de 22 m 40 sur 7 m, formé de deux compartiments de 10 m de long de l'est à l'ouest sur 4 m 60 de large du nord au sud ; le mur sud a 60 cm de large et le mur nord 1 m 80. C'est sur le front sud qu'ont été trouvés presque tous les fragments d'inscriptions à une profondeur variant de 30 cm à 1 m 20, sur un sol pavé en partie et en partie défoncé. Dans l'intérieur du bâtiment il n'a pas été trouvé de fragments épigraphiques ; par contre le fond était mastiqué à environ 40 à 50 cm de profondeur avec des plaques de marbre de 1 ½ à 3 cm d'épaisseur, sur le mastic, mais détruites. Entre les deux compartiments il y avait un mur de refend enlevé à fond... » (Bull. 8, p. 54).

Donc les inscriptions proviennent d'un pavement sur le front sud du bâtiment. C'est probablement dans un autre compartiment bouleversé précédemment, car la façade monumentale d'un édifice devait avoir plus de 60 cm d'épaisseur et être au moins égale au dit mur nord. Les inscriptions avaient probablement servi à consolider le fond lors de la construction de ce bâtiment d'époque tardive (ce qu'atteste par exemple la hauteur des fondements). L'auteur confronte ensuite le bâtiment de 1902 avec les souvenirs du « contrôleur des fouilles, M. Aug. Rosset » relatifs aux travaux de 1867/68 et prétend que l'inscription trouvée alors, qui mentionnait la schola d'Otacilius Sabinus, a été découverte entre les deux constructions de 1867 et 1902. Ce rapprochement, basé sur un nombre d'assertions incertaines ou inexactes, n'inspire donc que très peu de confiance.

Le nom d'Otacilius apparaît avec une fréquence indiscutable

sur ces débris d'inscriptions qui d'ailleurs semblent parfois avoir été détruites exprès (Bull. 9, p. 49). Or les rapports entre ces trois cents fragments et la première inscription nommant la schola d'Otacilius Sabinus ne sont pas du tout établis, nous venons de le voir. L'explication la plus vraisemblable de ce fait me semble donc être qu'à un moment donné on détruisit quelque édifice public ou un nombre de monuments isolés en l'honneur de cette famille, qui était sans doute une des plus importantes de la colonie et pouvait donc fort bien être mentionnée plusieurs fois, sur une place ou dans un édifice publics. A l'occasion de cette destruction les débris furent réunis afin de servir de fondation à une construction postérieure. Cela pourrait s'expliquer facilement, puisque le terrain en question est marécageux. Avant que la stratigraphie du sous-sol d'Avenches soit établie, il n'y a moyen ni de rejeter ni d'approuver cette hypothèse, qui reste, dans l'état de nos connaissances, la plus vraisemblable. Mais du fait que ces fragments épigraphiques furent découverts ensemble, on ne peut déduire ni que l'édifice fouillé en 1899-1905 était appelé schola, ni que la schola de la première inscription était un édifice destiné à mettre en valeur les monuments de cette famille, comme le croyait F. Stæhelin: « ...der Gesamteindruck bleibt, dass in dieser (sic!) Schola des Otacilius Sabinus eine ganze Otacilier-Dynastie mit ihren verschiedenen Vor- und Beinamen, ihren Aemtern, ihren Verdiensten um die Gemeinde in provinzialischer Gespreiztheit verherrlicht worden ist... » 1.

Au contraire, il faut souligner que la découverte de l'inscription fragmentaire portant schola, les fouilles d'un édifice de basse époque et la découverte des centaines de débris épigraphiques constituent des faits isolés. Que la relation topographique, sur laquelle est surtout fondé ce rapprochement erroné, n'existe pas en réalité, une analyse des autres découvertes de nature diverse faites dans le voisinage immédiat peut le montrer :

en 1902: dans la partie orientale [?] de la Conchette, 5 bases de pilastres distantes l'une de l'autre de 3 m, au bord d'une route romaine. Parmi les trouvailles, onze amphores fragmentaires (Bull. 8, p. 33);

¹ SRZ, p. 478.

en 1903: en face d'un puits romain découvert en 1896 (1899 par erreur dans le texte), indiqué sur le grand plan 1: 1000 du musée; cet emplacement se trouve donc au nord de la route romaine, à proximité de l'endroit d'où proviennent les débris épigraphiques. On y constatait « plusieurs [sic!] murs se dirigeant du vent de bise avec distance intermédiaire de 3 m 50 cm, construits en calcaire jaune et sur de très gros cailloux » (Bull. 8, p. 34).

Ces indications pourtant très vagues permettent d'imaginer le caractère de l'édifice occupant cette partie de la Conchette : il s'agit de tabernae. Une disposition analogue se rencontre en effet mainte fois dans les villes antiques : une série de compartiments égaux, alignés le long d'une rue, avec larges ouvertures donnant souvent sur un portique dont les colonnes bordent la route. On est tenté de rapprocher les trouvailles de 1902 (bases de pilastres, alignées le long d'une rue) et de 1903 (murs parallèles, direction nordouest) pour les considérer comme les restes d'une série de tabernae situées au nord de la route romaine qui traverse la Conchette ; les mesures s'accordent en effet assez bien (3 m et 3 m 50 cm de distance intermédiaire).

Les tabernae servaient d'ateliers et de magasins de toute sorte, quelquefois aussi de restaurant ou de salle d'école. Une table placée dans l'ouverture séparait la pièce du public flânant sous le portique et dans la rue. Des marchandises y étaient exposées, et elle tenait lieu de comptoir. L'intérieur et le mobilier de ces tabernae sont connus en détail par les fouilles de Pompéi et les auteurs latins y font fréquemment allusion. Qu'on aimerait de telles précisions pour les scholae!

Quant aux découvertes de cette époque dans la Conchette, il faut ajouter qu'en hiver 1903-1904 on trouva une grande mosaïque (partiellement conservée au musée), les restes d'un hypocauste, une espèce de fondation renforcée de pilotis (en bois ? de 2 m de hauteur), un aqueduc trop solide pour être démoli et la large route romaine parallèle à la grande route moderne, mentionnée déjà plusieurs fois, enfin les restes d'un autre hypocauste (Bull. 9, p. 30 ss.). Ces trouvailles rendent évident le caractère hétérogène de la région du point de vue archéologique. Au lieu de rapprocher schola de la première inscription avec les nombreux fragments épigraphiques ou

57

cet édifice d'époque tardive, on pourrait aussi le faire avec les tabernae. Une telle hypothèse serait à la fois aussi possible et aussi improbable que celle de Stæhelin.

Les fouilles de 1934

Après un essai infructueux et court en 1907 (Bull. 9, p. 64), des travaux d'apparence étendue furent entrepris en 1934. On en a connaissance par une correspondance conservée à Lausanne (MS LS a15576) qui rappelle des questions formelles et de procédure, mais ne contient ni description ni plan des fouilles elles-mêmes. Le propriétaire actuel du terrain, M. d'Oleyres, a bien voulu me donner quelques renseignements à ce sujet. Aux abords méridionaux de sa maison on releva la route romaine parallèle à la grande route moderne mentionnée déjà plusieurs fois. Entre cette route et le grand champ que je voudrais appeler forum (voir plus bas, p. 67) et qui occupe le centre des Conches-dessus, on mit à jour une série de forts murs parallèles, rectangulaires par rapport à la dite route. En effet on voit encore là des vallons allongés qui suivent les lignes des arbres fruitiers et sont peut-être les derniers restes d'un édifice monumental inconnu.

En résumé, les fouilles entreprises de 1867 à nos jours ne permettent pas de se faire une idée précise sur les constructions de cette région ; elles ne suffisent en aucun cas à mettre sur l'une le nom de schola.

CONCLUSIONS SUR LES SCHOLAE D'AVENCHES

Les arguments précédents ¹ sont d'une nature double : d'abord on a cherché une preuve positive de l'existence d'un édifice por-

¹ Qui est familier avec les objets du Musée d'Avenches remarquera dans notre présentation deux lacunes: deux fragments d'inscriptions de provenance inconnue (Bull. 9, pl. 6, nº 13 s.) insérés dans le mur du hangar contiennent eux aussi le mot schola (il faut compléter soit diversis scholis, soit scholis duabus). Ensuite on pourrait citer la mosaïque à inscription (CIL 13.11479) relatant que M. Flavius Marcunus a fait paver de mosaïque le milieu et l'exèdre (medianum et exedram tessella stravit), qui faisait corps avec un seuil frotté par l'usage (Bull. 9, p. 32, cf. p. 53 ss.). Il est extrêmement dommage que dans ces cas nous ne sachions rien de précis sur l'emplacement exact et les circonstances des fouilles.

tant le nom de schola, construit par la corporation des nautae au deuxième ou troisième siècle de notre ère. Il semble possible de résoudre les problèmes que pose la description de Parent — la seule qui émane d'un témoin oculaire — en admettant que cet édifice avait une abside opposée à l'entrée monumentale et qu'il était peutêtre divisé en trois nefs par des colonnes. Dans les trois cas suivants, où nous possédons des informations sur des monuments appelés schola et élevés à des citoyens de distinction, il n'y a aucune raison de mettre en rapport les édifices constatés et les inscriptions découvertes dans leur voisinage. Il devait s'agir de monuments isolés, sis le long d'une place ou d'une avenue de l'ancienne ville, semblables à celui d'Ostie que nous avons rappelé. Cette évidence négative réfute l'explication de ces monuments comme sanctuaires de familles nobles (« Ehrenhallen ») proposée par un certain nombre de savants. Quant à l'édifice dit des Macer, on a pu établir à l'aide de nouveaux détails sur sa nature, que c'était probablement une grande basilique, tandis que sur l'emplacement de la schola dite des Otacilii existait un centre commercial (avec tabernae) parmi d'autres constructions. Il reste à étudier ces quatre cas du point de vue topographique afin de déterminer la situation des édifices décrits par rapport au centre antique et au développement urbain d'Aventicum, qui est encore peu connu malgré de nombreuses fouilles et la série des plans archéologiques publiés jusqu'ici.

LE FORUM ET LA TOPOGRAPHIE DE L'ANCIEN AVENTICUM

On voit dans quel labyrinthe conduit l'étude des fouilles pratiquées à Avenches. Pour acquérir une vue générale de la région du forum de l'ancien Aventicum, il faut recourir à d'autres méthodes, en partie nouvelles : la photographie aérienne, l'étude du terrain et du cadastre, la comparaison de l'état actuel avec des plans anciens. C'est ainsi que nous avons cherché à dresser un nouveau plan archéologique, en attendant les fouilles systématiques qui, seules, pourraient résoudre les nombreux problèmes que posent encore la topographie et l'histoire d'Aventicum ¹. Dans les pages suivantes,

¹ Une étude à paraître sous le titre : Die römische Limitation um Aventicum, et due à M. G. Grosjean, privat-docent à l'Université de Berne, arrive à des con-

les chiffres avec astérisque renvoient au nouveau plan annexé (impression rouge). A l'analyse de la structure du terrain, fait suite la discussion des documents disponibles : photographies aériennes, plans, etc.

La structure du terrain et l'arpentage romain

Le plan général de la commune au 1:5000, exécuté en 1931 en couleurs et reproduit ici en ton neutre, pourra servir de départ. On le confrontera avec profit avec la vue aérienne de la planche I. On y distingue sans difficulté deux orientations différentes, d'une part dans les limites de champs et dans les plantations d'arbres au nord et à l'est de la ville actuelle, d'autre part dans la plaine à l'est du théâtre et du Cigognier. Les routes mêmes s'adaptent à cette règle : il suffit de comparer la route montant de la gare à la cité moderne à celle qui mène de la gare au théâtre romain. Ces constatations nous ont amené à supposer deux systèmes d'arpentage différents, manifestant deux périodes dans le développement de l'ancien Aventicum.

Si l'on considère maintenant le plan archéologique (imprimé en rouge) ¹ superposé au plan topographique (pl. II), on s'aperçoit que ces deux orientations sont confirmées par les fouilles. Le système A a comme point de repère la porte de l'Ouest et l'angle de la muraille ancienne au sud de la porte de l'Est; sur cette ligne, en partant de la porte de l'Ouest, on peut construire des perpendiculaires à l'aide de la mesure romaine et de ses multiples (1 actus = 35,5 m = 7,1 mm sur le plan au 1:5000); elles sont imprimées en rouge sur notre plan (pl. II). Ce système hypothétique trouve appui dans quelques vestiges de routes romaines constatées devant l'amphithéâtre et, à l'est de la ville actuelle, vers le théâtre.

Le système B est basé sur la ligne reliant les deux extrémités nord-ouest et sud-est de l'ancienne muraille (l'angle sud-est est suggéré par des tronçons constatés; son emplacement exact est

clusions analogues, malgré les différences de méthode et de sujet. Je suis fort redevable d'utiles suggestions à son auteur qui a mis son manuscrit à ma disposition.

¹ Je tiens à remercier ici très particulièrement mon ami, M. Oswald Lüdin, qui s'est chargé de son exécution, en collaboration avec mon frère, M. Ulrich Schwarz, alors que je séjournais aux Etats-Unis.

inconnu). Une perpendiculaire par la porte de l'Est, qui coupe le système A à une distance de 20 actus de la porte de l'Ouest, sert de base aux autres perpendiculaires. Leur distance intermédiaire est de nouveau mesurée en actus romains. La plupart des lignes du terrain (chemins, plantations d'arbres, limites de champs) et des fouilles indiquées sur le plan archéologique de 1945 s'accordent avec ce système B.

Cette solution n'a évidemment pas la rigidité d'une construction géométrique. Car au lieu d'être basée sur un réseau de points fixes, elle se réfère principalement aux lignes du cadastre qui, en elles-mêmes bien définies, ne peuvent que représenter approximativement la disposition de la ville antique. Par conséquent une marge de quelques mètres y doit être admise. D'autre part les fouilles ne procurent pas des lignes de base plus sûres. Car le plan archéologique de 1945 dressé par L. Bosset, aussi utile qu'il soit, constitue une revision de plans précédents et la synthèse de croquis de détail, dont les documents de base manquent aujourd'hui. On ne peut donc vérifier ces indications que pour les constructions encore apparentes. A cette échelle réduite (1:3700) il ne faut pas non plus pousser trop loin l'exigence d'exactitude. Ainsi, la vérification du plan Bosset, aussi désirable qu'elle soit, étant impossible sans recherches étendues et fort coûteuses, force nous est de le prendre tel quel comme point de départ. Sur un nombre de points en effet les données utilisées ici, provenant du cadastre et des fouilles, ne s'accordent qu'assez mal, mais sans excéder la marge d'erreur admissible. Il nous a donc fallu donner la préférence à l'un des deux systèmes d'indices (fouilles ou structure du terrain), et c'est à celui des fouilles que nous l'avons accordée. La marge d'erreur possible qui en résulte (une dizaine de mètres) ne saurait donc affecter notre étude du système de routes et de la division interne de la ville ancienne. Tout au plus relèvera-t-on un nombre restreint d'exceptions aux deux systèmes mentionnés :

- a) le temple gallo-romain (1*) au nord du Cigognier semble avoir une orientation spéciale, ce qui n'a rien d'extraordinaire pour un temple;
 - b) l'ensemble formé par le théâtre (3*) et le temple du Cigo-

- gnier (2*) accuse une différence de quelques degrés par rapport au système B; mais sous ces deux monuments, on a constaté des constructions antérieures, égouts, fondements d'édifices, conformes soit au système A, soit au système B; nous y reviendrons plus bas (p. 64);
- c) l'amphithéâtre (4*) s'écarte d'environ 5 degrés du système A, soit pour des raisons techniques (présence de la colline), soit par respect de constructions antérieures voisines;
- d) la porte de l'Est (5*) s'adapte à la route qui, venant du théâtre, gagnait la hauteur en suivant le flanc de la colline. C'est encore le tracé du chemin médiéval, visible sur le plan Ritter (fig. 11, p. 65).

Ce nombre d'exceptions est peu considérable si on considère le plan de 1945, où presque toutes les fouilles ont la direction de notre système B (vu leur caractère incontrôlable, elles n'ont pas été reportées ici). D'autre part ces deux systèmes s'adaptent bien à la muraille romaine : ainsi la distance de la porte de l'Ouest (6*) à l'angle opposé de la muraille est de 50 actus. Quant à la division en routes intérieures, elle est plutôt théorique, exception faite de la région située autour du forum. Car si c'est un jeu tentant que d'essayer le regroupement des indications fournies par le plan Bosset de 1945 et par les rapports des fouilles publiés dans le Bulletin, c'est aussi un jeu vain, puisque des solutions diverses sont également probables. Seules de nouvelles fouilles systématiques pourraient amener des résultats positifs. C'est dire que le réseau de routes romaines proposé ici est probable dans l'ensemble, mais hypothétique dans le détail. Il est bien évident que les architectes romains ont dû adapter parfois ces réseaux routiers à tel cas particulier, qu'ils ont dû aussi tracer des rues intermédiaires distantes de 1 à 3 actus, sans parler des ruelles et des passages qui devaient exister tout comme dans une ville moderne. On ne verra donc dans le plan « rouge » qu'un cadre général qui permettra de situer des recherches futures.

Détails topographiques

Ces détails sont groupés d'après la source d'information afin d'en rendre la vérification par le lecteur plus facile.

- a) Photographie aérienne (Service topographique fédéral, cote SA 328/1709, date 12. 5. 1954, cf. pl. I). On y distingue bien, entre la gare et la grande route, dans un champ gris clair de forme irrégulière, des traces de routes et de constructions (insulae?) romaines (9*). En outre, de la muraille au nord-ouest part tout un réseau de lignes claires dans un terrain plus foncé. Chacune d'elles devrait naturellement être vérifiée par des fouilles, mais il est quand même très probable que ce soient là des routes et des chemins romains. A titre hypothétique elles ont été reportées sur le nouveau plan et s'y adaptent assez bien aux faits connus. S'agit-il d'une nécropole ou d'autre chose? Les travaux futurs en décideront (8*).
- b) Photographie aérienne (Militärflugdienst, Direktion Eidg. Militärflugplätze, Dübendorf, Zürich, cote 328/1, date 26. 4. 1938). Au nord-est du théâtre, entre deux chemins celui de dévestiture et celui qui mène à la porte de l'Est, où la distance qui les sépare est la plus grande on remarque des traces blanches d'une construction symétrique de cinq rectangles, dont trois de proportions à peu près égales (10*).
- c) Le plan Ritter (MS BE 1798, pl. 4, cf. fig. 11). A gauche du Cigognier on voit un grand champ rectangulaire entouré d'arbres qui renferme le mot « dessous ». Au nord de celui-ci sont indiquées les « ruines d'un mausolée » (voir p. 66) et, dans sa prolongation, on remarque la rangée d'arbres conduisant à la porte du Nord-Est. Une rangée parallèle relie les « Ruines » (schola des nautae) à celles du Cigognier (en D). Perpendiculairement à ces axes, de l'autre côté de la grande route, une plantation d'arbres continue la direction du mausolée. Ce sont les axes du système B, et le grand champ compris entre eux me paraît être le forum (voir plus bas, p. 67).

Pourtant l'orientation tout à fait aberrante du théâtre pourrait rendre sceptique quant à la valeur de ce plan. Mais n'oublions pas que Ritter, parcourant la région et notant des détails typiques avec grand soin, ne pouvait pas se rendre compte des grandes directions. L'orientation du théâtre ne fut d'ailleurs corrigée qu'en 1910.

d) Le plan Parent de 1808 (MS SO 1811, fig. 22). Beaucoup d'arbres ont disparu, mais les mêmes lignes sont encore bien

visibles. Ici et là des buissons, entourant des arbres isolés, ont pris la place de toute une rangée d'arbres. Chez Parent aussi bien que chez son prédécesseur on remarque que les piliers de la schola des nautae n'atteignent pas le forum lui-même, mais sont situés près de son angle est.

- e) Les plans cadastraux de 1842 et 1931 (Registre foncier, Avenches). En général, ils s'accordent bien, ce qui est remarquable vu leur intervalle de 90 ans et indiquent que l'aspect du terrain n'a que très peu changé. Car même si on ne possède pas d'informations sur la situation antérieure, il faut supposer que depuis 1800 le paysage a dû être beaucoup plus profondément modifié que jusqu'alors; de fait, la structure du terrain doit être restée essentiellement la même depuis le moyen âge. Ainsi l'étude d'anciens plans, en révélant les aspects constants et typiques du paysage, peut contribuer à la découverte de substructures romaines. Mais, bien entendu, tous ces indices doivent être éprouvés par des fouilles.
- f) Les rapports des fouilles. Seules les fouilles présentant un intérêt spécial pour la topographie sont résumées ici. Lorsqu'un jour tous les documents seront facilement accessibles, on pourra dépouiller systématiquement toutes ces informations et refaire le grand plan au 1:1000 daté de 1910 et déposé au musée, qui reste jusqu'ici le meilleur. Il faudrait aussi exécuter des fouilles systématiques pour résoudre certaines questions très importantes de stratigraphie.

Le bâtiment de la Louve (Bull. 11, p. 7 ss., cf. MS BE 1751A.28)

C'était évidemment une domus avec impluvium de 180 cm de diamètre, qu'un riche Romain aura établie sur la pente septentrionale de la colline, d'où l'on a une vue remarquable sur la plaine. Son emplacement ne pouvant être vérifié, il ne figure pas sur notre plan « rouge ». Sur la colline qui porte la cité actuelle, on n'a trouvé ni vestige, ni objet romain. On ne peut guère expliquer ce fait singulier par la présence de constructions modernes ; il suffit, en effet, de rappeler, par exemple, que sur le Quirinal, à Rome, où il faut supposer une occupation continuelle et très dense, des restes considérables se sont conservés jusqu'à nos jours. Si on n'a rien trouvé

de romain sur la colline d'Avenches, c'est vraisemblablement qu'il n'y a jamais rien eu. Comme, d'autre part, les indices d'une population gallo-romaine sont nombreux à Avenches ¹, n'était-elle pas précisément établie sur la colline ? La situation de la ville avec ses rares voies d'accès correspond en tout cas exactement à celle des villes gauloises décrites par Jules César ². Plutôt qu'un Capitole romain, on supposera donc un établissement préromain sur la colline.

Le théâtre et le temple du Cigognier

Deux observations s'ajoutent ici à ce qui a été dit pages 60 et suivante : le théâtre est excentrique par rapport au point de croisement des lignes de base des deux systèmes. Mais à ce point correspondent un petit chemin provenant du temple situé en face et un égout révélé par les fouilles du théâtre 3. Deux explications de cette singularité sont possibles: ou bien ce point d'arpentage est antérieur à la construction du théâtre, ou ce dernier fut considérablement élargi dans une période suivante. Toutefois, le temple du Cigognier, abstraction faite de petits remaniements, semble avoir été construit en une fois sur des édifices antérieurs, correspondant au système B (grand égout transversal et édifices à l'angle ouest du portique). De même, il y a trace d'édifices qui prennent place dans le système A (au-dessous de la lettre D du plan de détail, Bull. 14, fig. 1) ou correspondent à la direction du temple gallo-romain (ibid., cf. Bull. 9, p. 4). Cette superposition montre la complexité et l'importance des problèmes stratigraphiques (3 périodes antérieures au temple du Cigognier ?) et rend plus vraisemblable que tout l'ensemble théâtre-Cigognier serait postérieur aux deux systèmes A et B. Avant leur construction, un croisement de routes par exemple pouvait avoir marqué le point commun aux deux systèmes de l'arpentage romain.

Les thermes de Perruet (11*, cf. Bull. 16) confirment la direction de la plupart des fouilles indiquées sur le plan de 1945; ils appartiennent donc au système B. Le temple de Perruet (12*) n'est autre

¹ SRZ, p. 63 et 145.

² BG. 7.69, etc.

³ E. Secrétan, Aventicum, plan du théâtre.

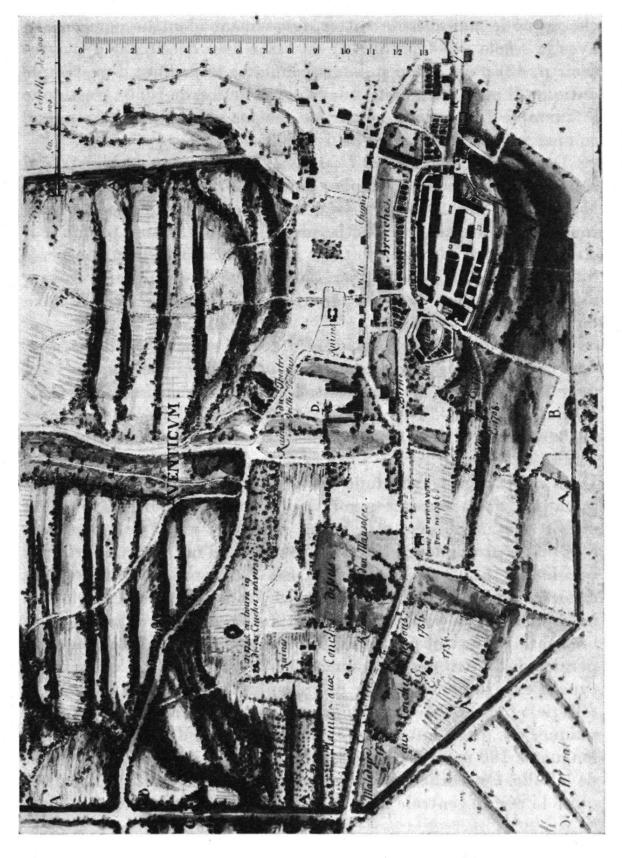


Fig. 11. — Plan d'Avenches, exécuté par E. Ritter en 1786. D'après l'original en couleurs (MS BE 1798, pl. 4).

chose que le mausolée de Ritter, faussement identifié par Bursian avec la schola des Camilli ¹. Il est assez bien décrit par d'Oleyres (voir p. 42) pour qu'on puisse reconnaître le podium d'un temple antique. Il est situé à l'ouest de la construction de 1850 ; c'est donc le « temple 1881 » indiqué sur les anciens plans de Pro Aventico, comme sur celui du musée au 1 : 1000.

Des fouilles Es Conches Dessous 1955 (13*, non publiées), j'ai sous les yeux la copie d'un plan daté du 29. 10. 1955 et dressé par M. P. de Sybourg. Un long fossé de canalisation partait de la grande route et aboutissait près des thermes de Perruet. A une profondeur d'environ deux mètres furent mis au jour des murs bien conservés qu'il fut impossible d'identifier. La plus grande des deux routes romaines constatées (« lit de gravier ») est reportée sur le plan « rouge ».

Sur l'édifice public de 1850 (14*), appelé aussi schola des Macer, voir ci-dessus, page 40; de même pour la schola des nautae (15*), page 22. Dans le même axe est située la construction aux exèdres (16*, cf. Bull. 13, p. 11-20 et ASA 21, 1919, p. 201-203). Entre 1913 et 1918 fut découverte la façade d'un vaste ensemble de constructions, arrangées dans un espace libre et entourées d'un mur de clôture. Dans cette façade, sans doute ouvrant sur une route ou une place publique, deux exèdres symétriques avaient leur place. Elles étaient rectangulaires, mesuraient environ 8 m 90 de largeur sur 5 m 60 de profondeur et étaient couvertes d'un toit supporté par 6 colonnes de style corinthien. Elles étaient somptueusement décorées de marbre ; des balustrades insérées entre les colonnes les séparaient du public. Sur la destination des autres pièces de ce bâtiment, on ne sait pour ainsi dire rien. La facture des chapiteaux permet de l'attribuer aux années 70-80 après J.-C. C'est donc le type d'exèdre rectangulaire discuté plus haut, page 19 (exemple d'Ostie). L'intérêt de cette construction, du point de vue topographique, est qu'il faut imaginer devant ces exèdres une esplanade longue de 100 m environ (= 3 actus) ou l'une des grandes avenues de la ville. Cet édifice monumental limitait sans doute dans l'antiquité la région centrale avec le forum du côté sud-est.

¹ Aventicum, p. 18.

Le forum

Il a été question de ce champ situé au nord du théâtre au centre de diverses files d'arbres, qui sont encore mieux marquées sur les plans anciens, comme celui de Ritter de 1786 (fig. 11). Il serait évidemment hardi d'y voir le seul et vrai forum d'Aventicum, si on n'avait pas le rapport de fouilles publié dans Bull. 4, pages 40-42:

« En décembre 1889, M. G. Fornerod, père, faisait défoncer une trentaine de perches de terrain négligé depuis fort longtemps, au lieu dit En Prilaz, aux abords immédiats de l'emplacement de ruines romaines enlevées il y a cinquante ans [en réalité 80] pour reconstruire la route de Sallavaux à Vallamand-dessous.

» Par ces fouilles, il fut constaté qu'à un mètre de profondeur il existait tout un dallage en pierres grises de mauvaise qualité; puis, à un angle, un massif de maçonnerie d'une dureté extraordinaire, ne pouvant s'exploiter qu'avec de la poudre; en outre des places mastiquées moins solides établies avec de la pierre jaune du Jura ou avec un bétonnage en gravier ».

Le champ en question est sans doute celui de la schola des nautae, dont on sait que les matériaux ont été répartis sur les routes (cf. p. 35), l'emplacement de 1889 étant fixé par le cadastre. C'est donc qu'il y avait dans cette région aussi une place publique.

« Ces indices engagèrent le propriétaire à renouveler ses fouilles pendant l'hiver 1890-1891. Pour commencer il fit pratiquer une tranchée d'environ 200 mètres de longueur, débutant à peu près vis-à-vis du chemin des Mottes et se prolongeant jusque vers l'emplacement de la Schola des Nautae (voir le plan [de 1888]). Il y fut établi un aqueduc de desséchement, car les prés traversés constituent un bas-fond très marécageux, qui par suite de cette circonstance ne doivent jamais avoir été fouillés, d'après l'opinion des précédents conservateurs du musée, MM. d'Oleyres et Caspari ».

Le chemin des Mottes conduit de la grande route dans la plaine, en traversant la voie ferrée et la muraille ancienne. On remarque que la tranchée longue de 200 m devait traverser la partie nord-est du champ que je voudrais appeler forum.

« La susdite tranchée, nous écrit le propriétaire [Hercule-Gérard Fornerod], part donc de la route, au bord de laquelle il a été

découvert, à 2 m 30 de profondeur, un bétonnage en gravier qui doit avoir servi de route à l'époque romaine; à 17 m plus en avant, se trouve un fort mur de 1 m 20 d'épaisseur, fondement d'une face de bâtiment; puis 9 m plus loin existent encore les parois d'un aqueduc, égout transversal de 50 cm de longueur (sic!) sur 1 m 50 de profondeur, dont la voûte en maçonnerie, presqu'à fleur de terre, a été enlevée il y a une quinzaine d'années ; de là la tranchée traverse un banc de sable, puis du gravier ou du remplissage d'anciennes fouilles, pour retrouver le dallage en pierres grises existant sur 60 m de longueur, couvert assez régulièrement d'une première couche de 30 à 40 cm de tourbe due très probablement au dépôt de terrain que le cours des siècles a fini par y former; au-dessus de la tourbe vient une seconde couche de terre extrêmement compacte, puis une troisième de terre végétale; aux deux extrémités du dallage existent quelques pierres jaunes qui paraissent y avoir été jetées pour niveler ou consolider le fond ; mais sur tout le reste du dallage, il n'y a aucune trace d'objets antiques ».

Résumons les faits importants : une route romaine est située au bord sud de la grande route moderne ; c'est probablement la même qui fut constatée en 1955 (voir p. 66). Les murs découverts sont d'un intérêt secondaire ; ils ne peuvent être identifiés faute de mesures précises (rue et face de bâtiment ne pouvaient être séparées par une distance de 17 m). Si Fornerod écrit dans la suite « pour retrouver le dallage en pierres grises », il faut compléter « le dallage que j'avais rencontré lors des fouilles de l'année précédente ». Or ces fouilles antérieures ayant été pratiquées dans un champ situé plus au sud, le dallage semble avoir existé sur les derniers 60 m de la tranchée, ce qui est aussi confirmé par le fait que la description part de la grande route et que, par conséquent, ce dallage était la dernière chose à décrire. Il importe de constater que la largeur actuelle de ce champ que je voudrais appeler forum est aussi d'une soixantaine de mètres (66 m). Une difficulté pourtant reste, c'est l'emplacement exact de ce fossé de 1890/91. Le texte est ambigu sur ce point : il y est question du « propriétaire » du terrain ; mais le préfet Hercule-Gérard Fornerod ne possédait que la parcelle renfermant la schola des nautae. Aucune des autres entre l'embouchure du chemin des Mottes et celle-ci ne lui appartenait. Par conséquent on ne sait pas s'il pratiqua ses fouilles plutôt au nord ou au sud du chemin des Mottes, et on ne connaîtrait alors que les limites ouest et est du *forum*. Or sur le plan de 1910 et aussi sur les plus récents, on remarque des ruines importantes au nord de l'embouchure du chemin, dont notre texte ne dit rien. En outre l'aspect actuel du terrain (différence de niveau) est aussi en faveur de la première hypothèse. On arrive ainsi à fixer, au moins provisoirement, les limites du *forum* telles qu'elles sont indiquées sur le plan «rouge»

On comprendra aussi que ces faits difficiles à interpréter aient été mal compris dans la suite :

« Cette place [indiquée par le dallage retrouvé lors des secondes fouilles de H.-G. Fornerod], visible sur notre plan, devait être enclavée entre un temple (1881), la Schola des Macer, peut-être celle des Nautae, et d'autres ruines explorées en 1872 » (Bull. 4, p. 42).

C'est l'origine du forum des scholae du plan de 1910, où il mesure plus de 100 m dans la direction de la tranchée, et s'oppose ainsi à la description qui lui attribue une longueur de 60 m. Sur le plan publié en 1945, aucune indication ni du forum, ni des fouilles Fornerod. — Il est donc extrêmement probable que par cette tranchée de 1890/91 on a fouillé en partie l'ancien forum, et c'est là qu'ont eu lieu la plupart des fouilles importantes relatées par d'Oleyres (voir p. 40). Enfin, si on a découvert en 1907-1909 dans le même champ, mais plus à l'ouest, des pièces à hypocauste d'une maison privée (Bull. 10, p. 28), cela n'exclut pas l'hypothèse du forum. Ici comme ailleurs (au théâtre, par ex.), il faut admettre l'existence de constructions antérieures ou de remaniements postérieurs dont les rapports de fouilles ne tiennent en général pas compte.

En conclusion, d'après toutes ces données, on peut imaginer le forum d'Aventicum de la façon suivante : une place d'environ 70 sur 210 m, parallèle à la route principale qui conduisait de la porte de l'Ouest à la porte de l'Est, en traversant aussi la place devant le Cigognier. Du côté nord-est du forum devait s'ouvrir vers le nord-ouest une avenue reliant le temple de Perruet à l'édifice aux exèdres. La schola des nautae, ainsi que le grand édifice public devant lequel furent découvertes les inscriptions des Macer, bordaient une rue parallèle à cette première, sans atteindre le forum même. L'empla-

cement appelé sans raison suffisante schola d'Otacilius Sabinus, au nord-ouest du forum, était divisé par une importante rue transversale, le long de laquelle on peut supposer des tabernae. Tels sont donc les rapports vraisemblables entre scholae et forum, centre d'affaires et centre politique; la place reliant le temple du Cigognier au théâtre était probablement destinée aux fêtes religieuses. Il y aurait ainsi eu deux places publiques à Aventicum, comme on l'a établi ailleurs, par exemple à Augusta Raurica.

CONCLUSIONS SUR LA TOPOGRAPHIE

Après avoir établi la nature des scholae et l'aspect probable de l'ancienne cité et surtout de son forum, il semble tentant de donner aussi une esquisse de son développement urbain. Bien entendu, il ne peut s'agir que d'hypothèses, basées sur un petit nombre de faits, qui devraient être éprouvées d'abord par les fouilles. Malgré cette incertitude, un tel essai peut montrer combien de problèmes de l'histoire de cette ville attendent encore leur solution. Car les différents systèmes d'arpentage romains signifient très probablement diverses étapes dans l'évolution de la cité d'Aventicum:

1^{re} période : la colline était le centre d'un établissement gaulois ; la plaine marécageuse qui l'entourait en faisait une fortification naturelle.

2^e période: les premiers Romains s'installèrent probablement sur la pente de la colline, particulièrement vers le nord. C'est alors que fut établi le système A. L'amphithéâtre pourrait avoir appartenu à cette époque.

3^e période: un développement rapide provoqua le système d'arpentage B. On construisit alors le mur d'enceinte et un nouveau réseau de routes ayant son centre dans la plaine qui, à l'aide de nombreux égouts, dut être asséchée. C'est l'époque des édifices bâtis autour du forum, comme celui des exèdres, peut-être aussi de l'édifice public de 1850, du temple de Perruet.

4° période: on devait, par la suite, apporter des modifications au plan de la cité, construire par exemple l'ensemble théâtre temple du Cigognier ou un édifice monumental comme la schola des nautae.

Des considérations archéologiques semblent montrer que le système A précède le système B, ce dernier étant à peu près contemporain de l'édifice aux exèdres attribué à l'époque flavienne. Cet indice permet de dater provisoirement ces deux systèmes d'arpentage :

- A. première moitié du premier siècle après J.-C.;
- B. autour de l'an 74 après J.-C., date de la colonie d'Avenches.

Il reste à mettre ces considérations topographiques en relation avec une notice attribuée à Frédégaire, le chroniqueur du septième siècle, qui dit notamment:

Vespasianus Capitulium Romae aedificavit Germanus rebellantis superat et Aventicum civitatem aedificare praecepit. A Tito filio suo postea expletur et nobelissima in Gallia Cesalpina [sic!] atficetur... Titus universam Galliam circuivit et Aventeco civitate quem pater inciperat explevit et gloriose, eo quod eam diligebat, ornavit.

« (L'empereur) Vespasien a (re)construit le Capitole à Rome ; il a réprimé une révolte des Germains et fait construire la ville d'Avenches. Elle fut achevée ensuite par son fils Titus et devint la plus importante en Gaule... Titus visita la Gaule entière, acheva la ville d'Avenches et contribua beaucoup à l'embellissement de cette ville commencée par son père, qui avait sa faveur spéciale » ¹.

Mais on sait qu'il y avait à Avenches des citoyens romains bien avant Vespasien. L'inscription de C. Julius Camillus (voir p. 36) en est une preuve parmi d'autres. C'est pourquoi F. Stæhelin interprète le témoignage de Frédégaire comme le souvenir défiguré d'un élargissement de la ville sous les empereurs flaviens ². Ne conviendrait-il pas de prendre cette chronique médiévale plus au sérieux ? Si on imagine un premier établissement romain (système A) autour de la colline portant le bourg gaulois, le vaste plan d'une cité nouvelle (système B), prévoyant un nouveau centre politique dans la plaine, ressemble beaucoup à une fondation de ville,

² SRZ, p. 205.

¹ Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum, vol. 2, Hannoverae 1888, p. 60 s.; cf. aussi E. Howald et E. Meyer, Die römische Schweiz, p. 168.

et le chroniqueur ne serait pas aussi éloigné de la vérité qu'on le croyait. Il est d'ailleurs assez significatif que le forum se trouve bien au centre de l'espace circonscrit par l'ancienne muraille, tandis que la colline y occupe un emplacement périphérique : l'essentiel de l'activité économique et politique était alors passé des confoederati helvétiques aux représentants de la Rome impériale.

La disposition de l'ancienne cité suggère ainsi des changements politiques et économiques importants. Il faudrait naturellement, pour confirmer toutes ces considérations topographiques, explorer le terrain comme le fit Pro Aventico à ses débuts, par des fouilles systématiques. Ce travail s'impose maintenant qu'on a exploré des constructions isolées et promet des résultats au moins aussi importants que ceux qui ont été acquis jusqu'à ce jour.